

3 789302 502203 N° 2014 - Mars 2023 - 3 € - CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555 - Guadeloupe / Guyane : 4 € - France : 5 €



**VIOLENCES SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS :**
**POUR UNE CULTURE DE LA
PROTECTION**

COMMISSION
INDEPENDANTE
SUR L'ENQUESTA ET
LES VIOLENCES
SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS
CHIVISE

JUGE Edouard Durand :

“ Construire une société où les enfants
peuvent grandir en sécurité et faire confiance
aux adultes que nous sommes ”

ON EN PARLE AUSSI...

- VILLAGE DU CACAO ET DU CHOCOLAT
- TRANSAT JACQUES VABRE 2023
- BPI FRANCE



FRANCIS CAROLE :



« L'ESPRIT NATIONAL MARTINICAIS
S'EST DÉVELOPPÉ... »

DOSSIER : LE SDAGE 2022-2027



**PROFESSIONNELS
DU DROIT
ET DU CHIFFRE**

**CHEFS D'ENTREPRISES
ET CRÉATEURS**

**POUR UNE
PUBLICATION
DANS L'HEURE!**

**Vos Annonces
légalés sur**

ANTILLA

www.annonceslegales.antilla-martinique.com



Compte professionnel
personnalisé



Attestation immédiate
de parution en ligne



Devis immédiat



Présentation avec
ou sans entête, logo...



Facturation au mandataire
ou client final

Les annonces légales, c'est aussi
une équipe de professionnels à votre service pour :



Traiter
vos annonces légales



Répondre
à vos questions
en direct



Relire
systématiquement
toutes vos annonces

**Ou encore plus simple, envoyez-nous simplement vos annonces légales par email à :
AL@antilla-martinique.com**

UN SERVICE OPÉRÉ PAR

 **MonAnnonceLégale.com**

**Contact Commercial : 0696 73 26 26
Contact Technique : 0696 01 59 59
Mail : AL@antilla-martinique.com**

CE « 1ER » CARNAVAL...

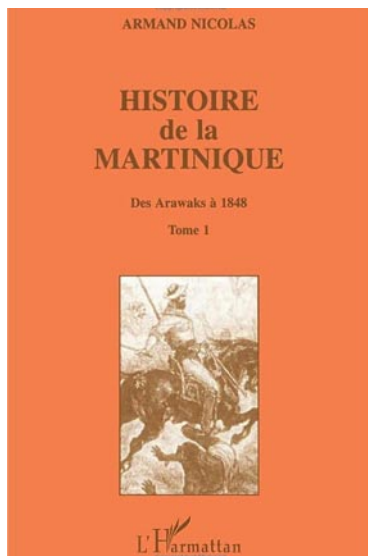
De l'avis général, ce carnaval 2023 fut une réussite...

Cela m'amène à souligner ici un texte qui, lorsque je l'ai lu pour la 1ere fois, m'a profondément interpellé sur « mon » regard quant au « sens » ou à l'histoire « réelle » de cet événement. Il s'agit d'un texte souligné par ARMAND NICOLAS, dans son Tome 1, pg 314 et que nous publions ci-dessous.

Photo Roland Dorval



VOICI CET EXTRAIT Pg 314 du TOME 1 de « Histoire de la Martinique, des Arawaks à 1848 » :



Dans son « Voyage aux Antilles », datant de 1798, Léonard décrit l'un de ces bals, organisé par une association.

«J'ai assisté au Fort-Royal, le dimanche gras, à un bal nègres esclaves, tous domestiques, donné sur invitation (c'est en fait un bal donné par l'association «Les Roses»). Il pouvait y avoir environ cent cavaliers et autant de dames, tous noirs comme des culs de chaudron. Les dames étaient toutes sans exception en robe de satin blanc, quelques-unes avec un corsage de satin moisi... Elles avaient

toutes une façon de turban en satin de couleur, avec des pierreries. Leurs robes avaient régulièrement des manches longues garnies de manchettes en point d'Angleterre et elles portaient des gants blancs. Toutes étaient chaussées de bas de soie blanche avec des souliers de satin blanc... Du reste, jamais de ma vie je n'ai vu autant de bijoux, de turquoises, d'émeraudes et de perles ; elles avaient des brassées de colliers et une charge de bracelets. Et tout cela de l'or le plus irréprochable... Les cavaliers étaient tous en habit noir, grandissime tenue... Ils étaient bariolés comme les dames de chaînes d'or fantastiques. Le gilet généralement en satin cramoisi, souvent en satin blanc brodés de bouquets, quelquefois en soie feuille morte, avec des gaufrures d'argent. La cravate blanche et les gants jaune serin régnaient sans partage... »

Puis Armand Nicolas poursuit :

« Ces associations d'esclaves se multiplièrent après 1815 et constituèrent une sorte de fraternité d'ethnie. »

Fin de citation

Pour moi, ce texte a été corréolé par une interview écoutée sur mtq 1ere, il y a quelques années, ou l'une des intervenantes experte – (sans doute celle qui avait

interviewé avec moi bien des années auparavant, le frère d'André Alier - itw réalisée grâce à Georges Alier, ancien Président de l'AGEM et membre du Front Antillo-Guyanais...)- déclara que quelques années AVANT 1848, des bals avaient lieu à Saint-Pierre durant la période du Carnaval, tenus et dirigés par les esclaves eux-mêmes, avec des orchestres d'esclaves et qui étaient accessibles aux maîtres blancs (d'esclaves...) dès lors...qu'ils avaient payé leur entrée...

Inutile de souligner que ces deux informations données par des sommités hors de tous soupçons, ont modifié de façon radicale mon regard tant sur le Carnaval, que sur une partie des rapports entre maîtres et esclaves DURANT cette période de liesse, de défoulements, de bals, etc.

Henri Luc PIED

Nos **propres** solutions font la **différence**



CLEANBUILDING

Nos **propres** solutions
font la **différence**

> Bio nettoyage

> Nettoyage industriel

> Nettoyage de facades

> Nettoyage spécifique

Désinfection ultime



Membre de la Fédération
des Entreprises de Propreté (F.E.P.)

> Plus de 40 ans d'expérience

CLEANBUILDING

Tél. : 0596 42 70 70 • Port : 0696 72 20 50

Imm. Dillon 3000 -17, rue G. Eucharis - 97200 Fort de France

Tél.: 0596 42 70 70 - Fax : 0596 50 30 50 - Mail : a.daclinat@belliard.mq



POUR JOINDRE LA RÉDACTION :

ANTILLA, 7 Rue Paul Gauguin
97232 Le Lamentin, Martinique
Tél.: 0696 73 26 26
philippe@antilla-martinique.com
CPPAP 1122 C 86520
ISSN 0757555

DIRECTION / RÉDACTION

Directeur de la publication :
Philippe Pied : 0696 73 26 26
Directeur de la rédaction :
Henri Pied: 0596 75.48.68

Rédaction :

Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter,
Mike Irasque, Céline Clairicia,
Philippe Pied, Nathalie Laulé,
Nadia Celcal, Judes Duranty,
Nicolas Manceau, 3ed

Conception, Marketing et Publicité :

CONCEPT CV :
Tél.0696 73 26 26
philippepied@gmail.com

Impression :

Toniprint Imprimerie

ATTENTION :

Les documents, manuscrits ou non, restent
la propriété de la rédaction.

BUREAUX :

60 Jambette-Beauséjour
97200 Fort-de-France

SITE INTERNET :

www.antilla-martinique.com

PARTENAIRES MÉDIAS

viàATV
C'EST MA TÉLÉ

Valora LE VILLAGE
MARTINIQUE
3^d DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
JUIN 2023

ileco



03
L'ÉDITO D'HENRI PIED
3 Ce « 1er » Carnaval...

06
BREVES...

7 Kreyolad. GANG Radaris by Jid
08 Gdc : La question cruciale de la vie chère
et de l'inflation Outre-mer

22
L'INVITÉ

Juge Edouard Durand :
Juge des Enfants

« *Construire une société où les enfants
peuvent grandir en sécurité et faire confiance
aux adultes que nous sommes* »

18
POLITIQUE

Francis Carole :

« *L'esprit national martiniquais s'est développé...* »

28
**ENVIRONNEMENT
& ENTREPRISES**

28 Le Village du cacao et du chocolat
30 Le Village Valora les 16 et 17 Juin
34 BPI FRANCE : Hervé Lelarge
38 Patrice Fabre et l'Hôtellerie à la Martinique
42 Transat Jacques Vabre 2023...bientôt

42
ART - CULTURE - SOCIÉTÉ

46 AMI, 20 mars : Journée Mondiale du Conte

DOSSIER SDAGE 2022-2027



LES BONNES RÉPONSES



FONT LES BONS DÉPARTS

PROFITEZ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CHARGÉS D'AFFAIRES ENTREPRISES
AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

VOTRE BANQUE EN TOUTE AUTONOMIE



Ma Banque



Paiement Mobile



Déclarer un sinistre

Allô Conseil
0 800 802 803

(Service et appel gratuits)



MARTINIQUE
GUYANE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit Siège social :
Rue Case Nègre – Place d'Armes 97232 LAMENTIN 313 976 383 RCS Fort de France. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances
sous le N° 07 024 140. Téléphone : 05 96 66 59 39

Gran penteng fanm



BEL POVEB KRÉYOL :

« Vié kok di'w pa fié poulet »

L'Atrium koumansé prèmié simenn mas-la épi an montray pliziè artis madanm kontel Abishag, Miguelle Colibeau, Florence Edmond, Mikaelle Lorédon, ek Angela Pierre-Louis, yo té espozé ek ka vann travay-vo.

Pandan tan-an Stella Gonis té ka jwé douvan l'Atrium-lan.

Lanmèzon Bèlè Sent-Mari mété danm-tanbou a lonnè épi an sanblaj alantou mizik bèlè-a. Pa koté Baspwent, sé alantou dé fanm djok Fifi ek Loulou, lakomin envité moun.

Pa koté Fodfrans, Sabine Andri-von-Milton fè an gran konsè épi pliziè chantez kontel Jocelyne Beroard, Claudine Pennont, Raymonia Mocco, Suzy Trébeau, Danielle René-Corail, pou zélev-li trapé an pal pou vwayajé Etain, an vil ki pandan ladjè-a endé moun Matinik.

Kantapou lavil Sen-Josef i ni tout an pogram pou Jounen Entènasionnal dwa fanm.

Mé dimanch-tala yo pa bliyé lé mami. Atjelman anlo gran-manman pa djè ni ti-non ankò. Yo tout sé mami kon sa ka fet ayè. Manman Doudou, Tèter, Man Té, Man Fémi tousa mawot atjelman yo tout sé mami.

Sel bagay lanné-tala nou pé di yo pa bliyé sé fanm-lan an mwa mas.

Adan anlo komin, jik la CTM sanblé pliziè matjez pou moun sa konnet yo.

Asiré apré dé lanné Kovid-la, lanné-tala fanm a lonè toupoutou. Dan an

gran penteng.

Jid ■

**PROFESSIONNELS
DU DROIT
ET DU CHIFFRE**

**CHEFS D'ENTREPRISES
ET CRÉATEURS**

**Vos Annonces
légaes sur**

ANTILLA

www.annonceslegales.antilla-martinique.com

**POUR UNE
PUBLICATION
DANS L'HEURE!**

**ENCORE PLUS SIMPLE : Envoyez-nous simplement vos annonces légaes
par email à : AL@antilla-martinique.com**

La question cruciale de la vie chère et de l'inflation Outre-mer



Le « Oudinot du pouvoir d'achat » - cette réunion devant aboutir à des solutions à l'inflation et à la vie chère Outre-mer – s'est tenu au mois de décembre de l'an passé, sans annonces propres à susciter un espoir de vraie solution au problème qui touche chacun d'entre-nous.

Le Bouclier qualité-prix (BQP) « élargi à 134 produits » de première nécessité principale annonce du gouvernement est apparu comme simple cautère sur jambe de bois.

Surtout pour une part importante de la population qui survit sous le seuil de pauvreté et qui, pour ce qui concerne l'alimentaire, a mis au point des mécanismes de substitution pour ne pas mourir affamé. Mais que faire face à la course des prix, dans tous les autres domaines de la vie courante?

Est-ce réellement une solution structurante que débloquent les forfaits téléphoniques pendant un

temps limité (six mois) et seulement pour la Guadeloupe ?

De même pour les frais d'entretien automobile qui seront bloqués pendant six mois. Comment être certain que les marques automobiles ne vont pas tenter de récupérer sur le reste de l'année, ce qu'ils peuvent considérer comme un manque-à-gagner trop important., eux-mêmes se trouvant lésés par l'inflation galopante à laquelle on assiste mondialement.

Et quand on sait que le non-respect du maintien des prix, n'est assorti d'aucune sanction, les mesures annoncées relèvent plus de la communication qu'autre chose.

D'ailleurs or ministre délégué en charge des Outre-mer Jean Carenco a bien senti la chose, puisqu'il a renvoyé les critiques à la consultation des investissements globaux de l'État, en direction des DROM.

Ce qui reviendrait à renvoyer les Français de l'Hexagone, écrasés eux-aussi par l'inflation et la vie chère, à se consoler en consultant le montant des postes du budget de l'État...

Aussi c'est tout à l'honneur des députés d'avoir voté à l'unanimité un texte proposé par leur homologue martiniquais Johnny Hajjar le jeudi 9 février, pour la création d'une commission parlementaire devant mettre à plat les mécanismes créant la disparité de pouvoir d'achat entre les territoires d'outre-mer et l'Hexagone, et de trouver les solutions pour y remédier.

Johnny Hajjar, à juste titre, a fait remarquer que c'est la première fois qu'une commission d'enquête parlementaire s'attaque à la question. Quand on sait qu'une commission d'enquête a des pouvoirs particuliers, tel celui d'auditionner sous serment et d'obliger à une certaine vérité, cela peut laisser espérer un résultat positif de la démarche parlementaire qui va porter sur la formation des prix, l'accumulation des marges, la concentration verticale, en mettant en lumière la persistance des phénomènes déjà signalés de concentration et de monopole.

Le député Martiniquais de citer or transporteur CMA-CGM, qui règne en maître sur le marché du fret maritime aux Antilles.

La proposition de créer cette commission d'enquête a été examinée à l'occasion de la niche parlementaire du groupe socialiste à l'Assemblée et ac été votée favorablement par tous les groupes politiques.

Précédemment d'autres commissions ont eu à connaître de problèmes majeurs que connaît l'Outre-mer, telle que la commission d'enquête sur l'eau en Guadeloupe, ou encore celle portant sur le chlordécone.

Les travaux de la commission doivent durer six mois, d'ici-là il serait bien que dans un esprit de saine concurrence le ministre délégué, chargé des Outre-mer, Jean-François Carenco, fasse prospérer son « Oudinot de la vie chère », pour le bien des populations ultramarines.

Gérard Dorwling-Carter ■

Valora LE VILLAGE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

JUIN 2023

Fort de France



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉCONOMISER
PROTÉGER
VALORISER



Et SI...
on maîtrisait
notre Avenir ?



PARRAIN 2023
Fondateur
Ferme de Songhai

Pr Godfrey N'Zamujo

Sponsors et lieu de réalisation présents



› Le président Xi Jinping et son homologue russe Vladimir Poutine lors du Forum économique international de Saint-Petersbourg (SPIEF), le 7 juin 2019. (Source : Japan Times)



LA CHINE DANS LE CONFLIT UKRAINO-SOVIÉTIQUE

La position de Pékin sur le règlement politique de la crise ukrainienne vient d'être officiellement publiée par le ministère des affaires étrangères du pays. Peu détaillé et fait de généralités, le plan de paix confirme ce que Pékin considère comme la « position équilibrée » de la Chine, qui jusqu'à ce jour, évite de désigner un coupable. Ce que révèle la position chinoise est important. Le plan commence par réaffirmer la position de longue date de la Chine sur la nature sacro-sainte de la sou-

veraineté et de l'intégrité territoriale. Une position qui est tout à fait conforme à la position dominante de l'écrasante majorité des membres des Nations unies. Il est donc surprenant que, lorsque 141 membres de l'assemblée générale des Nations unies ont voté, la veille du premier anniversaire de l'invasion, en faveur d'une résolution exigeant « que la Fédération de Russie retire immédiatement, toutes ses forces militaires du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationale-

ment reconnues », la Chine ne figurait pas sur cette liste. La République Populaire de Chine s'est abstenue, comme elle l'a fait précédemment, tout comme l'Inde, l'Iran, l'Afrique du Sud et 28 autres pays. Six pays ont voté avec la Russie contre la résolution, dont l'Érythrée, la Corée du Nord et la Syrie.

FIN DE VIE : LA CONVENTION CITOYENNE VOTE EN FAVEUR DE « L'AIDE ACTIVE À MOURIR »



La Convention citoyenne du CESE sur la fin de vie a achevé sa phase de délibération.

Un vote solennel a conclu les travaux ce 19 février 2023. Et les trois quarts des votants sont favorables à une modification de la loi en faveur de « l'aide active à mourir ».

Onze questions ont été soumises au vote, dont celle qui concerne la forme que pourrait prendre

l'aide active à mourir. Une nette majorité des votants s'est prononcée en faveur d'une autorisation du suicide assisté (72%) et de l'euthanasie (66%). Pour 75% des votants, cette légalisation devrait toutefois se faire. « sous conditions ». Plus étonnant, 67% estiment que l'euthanasie devrait être ouverte aux mineurs (56% pour ce qui est du suicide assisté). Par ailleurs, près de la moitié des votants (45%) considèrent que l'accès au suicide assisté ne devrait pas être soumis à un pronostic vital engagé. La Convention se réunira à nouveau en mars, pour la finalisation du document à remettre au gouvernement.

LA CHAÎNE ÉCLAIR TV (GUADELOUPE): LE CLAP DE FIN.

La liquidation judiciaire d'Éclair TV a été prononcée par le tribunal de commerce de Pointe-à-Pitre. Cette chaîne avait été créée par Alain Moradel et son frère Mario. Elle avait succédé à la radio Éclair FM, née en 1983.

Ce serait en 1985, à la suite d'un carnaval où Basse-Terre avait été oubliée par les médias officiels que les frères Moradel avaient décidé de créer leur propre télévision, la chaîne Eclair Tv. Mario Moradel, âgé de 60 ans est, quant à lui décédé le mardi 19 octobre 2022. Cette télévision libre et indépendante va manquer à la Guadeloupe et notamment aux habitants du sud Basse-Terre.



MENUISERIES
Soconi
pour la vie!

CUISINES
Arthur Bonnet
-30%
jusqu'au 30 Avril 2023

Arthur Bonnet
Cuisine & Rangement

MA

Cuisine
Sur-mesure

Contactez-nous au 0596 51 11 84
Demandez vos devis sur socomi@socomi.mq
Retrouvez-nous sur socomi-menuiseries.fr



Place d'Armes, Le Lamentin, 972

S'évader du quotidien.



Mercedes GLA

à partir de **669 €/mois***

Prix comptant de 50 000€ ou en location avec option d'achat sur une durée de 60 mois : 1^{er} loyer de 9 450€ suivi de 59 loyers mensuels de 668,19€. Montant total dû avec option d'achat finale : 61 073,21€. Hors assurance facultative et Assurance Perte Pécuniaire (Garantie Perte Financière).



Mercedes-Benz Socaumar c/o Autos GM Acajou Le Lamentin - Tél. : +596 596 58 91 00 - [mercedesbenzmartinique](https://www.mercedesbenzmartinique.com) - www.parfait.mercedes-benz.fr

* Exemple pour une location avec option d'achat de 50 000€ d'une durée de 60 mois et d'un kilométrage annuel de 10 000 km, 1^{er} loyer de 9 450€ suivi de 59 loyers mensuels de 668,19€ hors assurance facultative, option d'achat finale de 12 200€, soit un montant total dû sans option d'achat finale de 48 873,21€ hors assurance facultative (dont 202,75€ de frais de dossier). Montant total dû avec option d'achat finale de 61 073,21€ hors assurance facultative (dont 202,75€ de frais de dossier). Le coût mensuel de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, souscrite auprès de Cardif Assurance Vie et Cardif Assurances Risques Divers, est de 46,23€ par mois qui s'ajoute au montant du loyer ci-dessus. Coût total de l'assurance facultative : 2 727,57€. L'offre de location avec option d'achat valable du 16/02/2023 au 17/05/2023 pour un montant de 2 001 € à 200 000 € sur une durée de 25 à 61 mois pour l'achat d'un véhicule neuf, objet de la présente offre, réservée aux particuliers à usage privé. Kilométrage annuel maximum de 50 000 km plafonné à 150 000 km sur la durée du contrat. * Loyer arrondi à l'euro supérieur.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

Pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer.



31° SEMAINE NAUTIQUE INTERNATIONALE DE SCHOELCHER - MARTINIQUE 2023

Le plan d'eau de l'Anse Madame vient de retrouver son aspect habituel après avoir connu une animation intense durant 10 jours.

La 31° SNIS 2023 a accueilli durant les jours gras 130 concurrents et a offert un beau spectacle. Parmi eux des représentants du Canada, de Suisse, de St Barth, de Guadeloupe, de différentes régions de métropole et des clubs de Martinique.

Une participation pénalisée par les problèmes de transport car pour les concurrents en provenance d'Europe, des Amériques ou même des Caraïbes le coût des billets a constitué un frein réel. Au grand regret des organisateurs, cette édition 2023 n'a pas vu la présence des habitués de la SNIS. Antigua par exemple a dû renoncer en raison de liaisons aériennes trop compliquées et trop onéreuses.

Cette réalité nous incite à réfléchir aux mesures à prendre pour pouvoir faire en sorte que la SNIS retrouve dès 2024 une participation plus large et conforme à ses ambitions de pouvoir rassembler la Caraïbe et d'attirer des représentants d'Europe et des Amériques afin que les jeunes martiniquais puissent être au contact des meilleurs nationaux de chaque pays représenté.

Cette édition fut tout de même de bonne facture d'autant qu'elle fut précédée d'une phase de préparation pour les martiniquais grâce aux stages mis en place par la ligue de voile. En Optimist et en Windfoil la ligue a fait venir des experts chargés de faire progresser nos jeunes et de les préparer, au delà de la SNIS 2023, aux échéances nationales et pour certains internationales de la saison 2023. Il en fut de même en Laser et le comportement de nos compétiteurs s'en est ressenti tout au long de ces 4 jours de régates. Au bilan beaucoup de satisfactions car nous voyons certains d'entre eux sur le podium voire la 1ère place. Il faut retenir notamment Ruben SULTY et Nathan WEHRLE du Wind Force du Robert en Optimist Minime que nous devrions voir en bonne position au plan national. Ils sont accompagnés par leur camarade de club Oscar FELICI en



Optimist Benjamin qui a su contenir les ardeurs des métropolitains

Il en est de même en ILCA 6 où Mathieu AMBROSIO prend la 1ère place en ayant brillé dans la dernière journée, devançant ses coéquipiers du CNS Marius MALODY et Maxime COLOTROC. Chez les ILCA 4, la 1ère place fut très disputée jusqu'à la dernière course qui permet à MENCEPELLEN d'occuper la 1ère marche du podium au détriment de Samuel JUSTON du CNS et Emilien LE NORMAD Emilien du CSBF Guadeloupe.

En windsurf BIC 293 Akitomo MANGATTALE vainqueur 2023 n'a laissé aucune chance à ses suivants, tandis que Lidi YOKESSA du CNS monte sur la 2ème marche du podium en remportant les 2 dernières courses de l'épreuve, à égalité de points avec le Guadeloupéen Raphael ROSEY.

Les Windfoil martiniquais bien qu'entraînés et coachés par le Coach péruvien sollicité par la ligue de voile n'ont pu contenir Sacha FORTUNE de St Martin qui remporte 11 courses sur 14 courses.

Le petit quillard Surprise a réuni 7 équipages et a vu celui emmené par Nicolas GILLET SOCOBEAM – ARTHUR ASSURANCES truster les 1ères places.

AQUANET PISCINE skipé par Stanley DORMOY a manqué de régularité tout en ayant remporté 4 manches.

Une 31° édition ayant offert un beau spectacle final grâce aux excellentes conditions du dernier jour, lequel fut déterminant pour déterminer les podiums.

Ce bilan nous laisse beaucoup d'espoir de voir nos martiniquais aux avants postes des prochaines compétitions nationales ou internationales auxquelles ils participeront. Il engage également les organisateurs à préparer dès à présent la prochaine édition 2024 afin de retrouver une participation plus conforme à son ambition d'être un riche moment de rencontres sportives et culturelles.

Michel ZOUGS

Vice-président de la ligue de voile
Membre de l'organisation de la 31° SNIS –
Martinique 2023

**CONFIEZ-NOUS
VOS ANNONCES LÉGALES !**

Envoyez-les directement à :

AL@ANTILLA-MARTINIQUE.COM

L'îlot Vins

L'Art du Vin



VINS | CHAMPAGNES | SPIRITUEUX | EPICERIE FINE



BELVEDERE
VODKA



Hennessy
COGNAC



MOËT & CHANDON
CHAMPAGNE



L'ÎLOT VINS
C. Cial Carrefour Cluny
97233 SCHÛELCHER
Tél. 05 96 60 29 43
cluny@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Z.I. de la Jambette
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 50 32 29
jambette@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
Zone de Manhity
97232 LE LAMENTIN
Tél. 05 96 51 58 81
manhity@lilotvins.com

L'ÎLOT VINS
CC Marin Village II
97290 LE MARIN
Tél. 05 96 68 91 51
marin@lilotvins.com

www.ilot-vins.fr       

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION - WWW.MANGERBOUGER.FR

JUGE EDOUARD DURAND :

« **CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ OÙ LES ENFANTS PEUVENT GRANDIR EN SÉCURITÉ ET FAIRE CONFIANCE AUX ADULTES QUE NOUS SOMMES** »

Il y a quelques semaines une équipe de la « Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants » (CIIVISE) était en Martinique, afin notamment de rencontrer des victimes, leurs proches, et des collectifs associatifs engagés dans ces missions. Créée en janvier 2021 par Emmanuel Macron, la CIIVISE est co-présidée par Nathalie Mathieu, directrice générale de l'Association Docteurs Bru, et par Edouard Durand, juge des enfants. Peu avant leur départ du péyi nous avons interrogé Edouard Durand et Ernestine Ronai, membre de la CIIVISE : deux figures de l'engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Propos recueillis par Mike Irasque

**VIOLENCES SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS :**

COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'INCESTE ET
LES VIOLENCES
SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS

CIIVISE

**POUR UNE CULTURE DE LA
PROTECTION**

Antilla : Quel était l'objectif majeur de la venue de la CIIVISE en Martinique ?

Edouard Durand : Le premier objectif de la CIIVISE ici en Martinique, était d'aller à la rencontre de personnes qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance, et notamment d'inceste. Car la CIIVISE c'est d'abord un espace de témoignage(s), de solidarité(s) et de reconnaissance. En Martinique nous avons eu notamment des réunions avec des personnes victimes, car la société doit écouter et prendre en considération leur parole. Nous avons aussi rencontré les représentants des institutions, de l'Etat, des services départementaux, des services de protection de l'enfance, des associations*, afin de construire, à la Martinique, des politiques de protection des enfants ; écouter la parole des adultes qui ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance pour construire plus de protection(s) pour les enfants aujourd'hui, avec les personnes engagées en Martinique.

Où en est ce « chantier » de la protection des enfants, en termes d'anticipation des risques potentiels ou avérés ? La réponse étatique au sens large - gouver-



› Edouard Durand
et Ernestine Ronai

**Famille. Proches.
Entourage.
Chaque année,
160 000 enfants
subissent des
violences sexuelles.
Vous aussi,
vous pouvez
témoigner.**



nementale, législative, etc. - vous satisfait-elle pour le moment ou y-a-t-il des points à améliorer ?

Ernestine Ronai : Ce dont on a encore besoin aujourd'hui c'est de mieux prendre en compte la parole des enfants ; je pense qu'on a du mal à la prendre en compte. Et si on veut les protéger il faut commencer par les croire, c'est une évidence. Aujourd'hui les lois ne sont pas suffisamment protectrices : elles ont certes progressé mais doivent encore le faire. Quand un enfant révèle des violences sexuelles subies et que sa mère veut le protéger, il est important que ces paroles-là soient prises en compte et qu'on ne dise pas, s'il y a un classement sans suite faute d'éléments suffisamment caractérisés, que l'enfant a menti, que sa mère ment,

manipule ; c'est extrêmement grave et dangereux.

Il y a donc quelque chose à améliorer au niveau des lois. Et nous travaillerons à améliorer ces lois.

« **CES CONSÉQUENCES PEUVENT IMPACTER SA VIE D'ENFANT, C'EST-À-DIRE SON DÉVELOPPEMENT AFFECTIF, COGNITIF ET TOUT SIMPLEMENT PHYSIQUE** »

Cette réalité de suspicion quant à la parole des enfants est souvent mentionnée : d'où vient cette suspicion ? Est-ce une sorte de déni sociétal, un refus d'entendre ces vérités car elles sont atroces et pourraient faire exploser ou implorer des structures familiales ?

Edouard Durand : L'histoire des violences sexuelles, des violences sexuelles faites aux enfants, l'histoire de l'inceste, c'est d'abord l'histoire d'un déni ; vous avez raison. Et ce déni est cautionné par ce qu'on peut appeler des logiques anti-victimaires ; ce déni est cau-



tionné par des raisonnements qui mettent à l'écart la parole des enfants qui révèlent des violences. Aujourd'hui la société fonctionne avec des injonctions paradoxales : la société dit "vous pouvez parler, faites-nous confiance, mais nous ne vous croirons pas." Et c'est ce qui doit

changer. Ces logiques et discours anti-victimaires englobent toutes les théories sur l'enfant séducteur, l'enfant corrupteur, l'enfant menteur etc., ce qui conduit à parasiter la pensée protectrice des professionnels et à remplacer le primat de la protection de l'enfant par un risque - très surestimé - d'être induit en erreur. Or le risque que "nous" consentons à courir c'est celui de ne pas protéger un enfant, et de l'envoyer chez son agresseur.

Car les conséquences peuvent être épouvantables pour l'enfant dont la parole n'est pas prise au sérieux ; conséquences notamment psychologiques, conséquences en termes de confiance en la Justice et, plus largement, en la parole des adultes ?

Ernestine Ronai : Ces conséquences peuvent déjà impacter sa vie d'enfant, c'est-à-dire son développement affectif, cognitif et tout simplement physique : ne pas grandir, ne pas manger, être énurésique*, etc. Autant d'éléments graves qui impactent la vie de l'enfant au moment où l'enfant subit des violences, au moment où l'enfant les révèle et où on ne le croit pas... Face à cela il faut donc que l'enfant soit cru et qu'il bénéficie de soins – et de soins gratuits car c'est la société qui doit prendre en compte ces soins et permettre à ces enfants de reprendre leur développement ordinaire, grâce aux soins et au fait qu'on les croit.

Pour tenter de contrer cette suspicion quant à la parole de l'enfant, où en sont ces mesures de suspension voire de retrait de l'autorité parentale en cas de procédures et poursuites judiciaires à l'endroit du ou des parents ?

Edouard Durand : Dès le 27 octobre 2021 la CIIVISE a fait plusieurs propositions pour que les enfants soient protégés dès le début des enquêtes pénales. Et aujourd'hui des parlementaires se sont

« PROTÉGER LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES, LUTTER CONTRE L'IMPUNITÉ DES VIOLEURS D'ENFANTS, EXIGE UNE SPÉCIALISATION DÈS LE STADE DE L'ENQUÊTE »

saisis des préconisations de la CIIVISE, tout particulièrement dans les cas d'inceste parental afin de garantir la sécurité de l'enfant durant l'enquête pénale, notamment avec la suspension de plein droit de l'autorité parentale et du droit de visite et d'hébergement en cas de mise en

examen d'un parent pour inceste ; ou en cas de saisine du Tribunal correctionnel par le procureur de la République pour des faits d'inceste.

En termes de formation des personnels afin d'acquérir les compétences spécifiques dans l'écoute et le recueil de la parole des enfants, les choses sont-elles sur la bonne voie ?

Edouard Durand : Protéger les enfants victimes de violences sexuelles, lutter contre l'impunité des violeurs d'enfants, exige une spécialisation dès le stade de l'enquête, notamment dans le recueil de la parole de l'enfant victime. Par exemple, la gendarmerie nationale a mis en œuvre depuis plusieurs années un très grand programme de formation des enquêteurs au recueil de la parole des enfants avec le Protocole NICHHD* ; c'est une garantie de sécurité pour l'enfant car cela permet de sécuriser la prise en compte de sa parole tout au long de la procédure pénale. Voilà des moyens très concrets pour renforcer la culture de la protection.

En mars 2022 la CIIVISE a porté vingt préconisations, soutenues par quatre axes majeurs : où en est cet autre « chantier » ?

Edouard Durand : Ces vingt préconisations que la CIIVISE a publiées sont réalistes donc réalisables, et doivent permettre d'augmenter la capacité de protection des enfants en France. Ce qu'il faut maintenant c'est les mettre en œuvre : sur l'axe du repérage, c'est-à-dire aller chercher les enfants victimes pour les sortir du silence et les mettre en sécurité ; sur l'axe du traitement judiciaire, pour renforcer nos capacités de lutter contre l'impunité des agresseurs ; sur l'axe de la réparation, pour construire un parcours de soins spécialisés en psycho-trauma ; et sur l'axe de la prévention, pour construire une société où les enfants peuvent grandir en sécurité et faire confiance aux adultes que nous sommes.

Chaque année
160 000 enfants
subissent
des violences
sexuelles.



Concernant le repérage, le livret contenant ces préconisations est-il en circulation chez les professionnel.le.s en contact avec des enfants ?

Ernestine Ronai : Ce livret a été rendu public le 22 novembre 2022 et comprend un livret de formation(s) avec un court-métrage, pour permettre de penser les choses. Maintenant il faut créer le plan global de formation(s) pour tous les professionnels qui sont en lien avec des enfants : les enseignant.e.s, les infirmières, magistrat.es, policiers, gendarmes, etc. Tous et toutes doivent être formé.e.s à penser les violences, donc à questionner de manière systématique les enfants sur le fait qu'ils ont été, ou non, victimes de violences. Si on veut que les enfants révèlent les violences, il faut leur poser la question. L'agresseur leur a dit "tu te tais", il a fait une injonction au si-

« QUAND ON N'A PAS ÉTÉ PRIS EN COMPTE
PAR LA LOI, C'EST PLUS DIFFICILE
DE LA RESPECTER »

lence, et nous les professionnel.le.s devons au contraire les inciter à dire et évidemment à les protéger, car s'ils parlent sans protection ce sera terrible pour eux.

M. Durand vous êtes juge des enfants : dans ces fonctions avez-vous parfois constaté un lien possiblement causal entre des violences subies par des enfants et leur parcours délictueux voire criminel par la suite ?

Eduard Durand : On sait que parmi les agresseurs sexuels il y a des personnes qui ont été victimes de violences sexuelles, notamment dans leur enfance. Selon les études dont on dispose cette proportion est entre 30% et 45% des agresseurs. Cela ne veut pas dire qu'il y a une fatalité et une déresponsabilisation : toutes les personnes victimes ne deviennent pas agresseurs, et la violence reste toujours un choix. Mais il est certain que cela doit nous inciter à lutter contre l'impunité des agresseurs. Car quand on n'a pas été pris en compte par la loi, c'est plus difficile de la respecter. ■

*De précieuses associations telles que **LAMEVIT** (L'Association des Milles et Une Victimes d'Inceste et de Traumatismes) et **SOS KRIZ**. Enurésie : fait d'uriner de façon répétée, involontaire, incontrôlable, inconsciente, et souvent la nuit. **NICHD** : *National Institute of Child Health and Human Development*.

Valora LE VILLAGE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

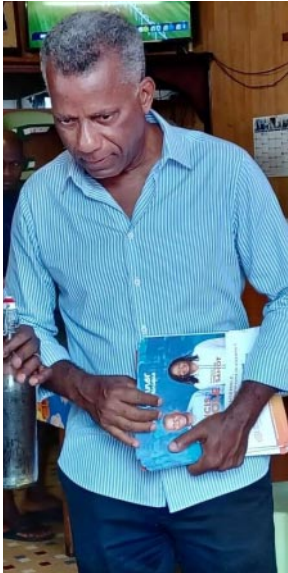
JUIN 2023
Fort de France

3ed Développement Durable & Patrimoine

Martinique Hub Caraïbe

FRANCIS CAROLE :

« L'ESPRIT NATIONAL MARTINICQUAIS S'EST DÉVELOPPÉ... »



› Francis Carole

Adoption de l'historique drapeau rouge-vert-noir par la CTM, vision du Congrès des élu.e.s péyi, leadership du « Gran Sanblé Pou Martinik » : autant de sujets sur lesquels nous voulions interroger le conseiller territorial et président du PALIMA, Francis Carole. Un entretien empreint d'une satisfaction affichée, quant à une « conscience nationale » qui serait en phase ascendante.*

Antilla : N'êtes-vous pas frustré que ce soit l'initiative de Serge Letchimy, quant à un nouveau concours pour le choix d'un drapeau, qui a fait que le drapeau rouge-vert-noir (RVN) ait été politiquement adopté par la CTM suite au vote de l'Assemblée ?

Francis Carole : Je n'ai absolument aucune frustration. Je rappelle que ce concours n'en était pas véritablement un, car "on" ne peut pas lancer un concours soit-disant démocratique et dire, je cite le président du Conseil exécutif, "je ferai tout pour que ce soit le rouge-vert-noir qui gagne", également car un drapeau a d'abord viré en tête (celui au colibri, ndr) mais comme son autrice a renoncé à son prix "on" a fait monter la deuxième proposition de drapeau comme s'il s'agissait d'une course cycliste, etc. J'ai trouvé tout cela pathétique. Les véritables artisans du succès du drapeau rouge-vert-noir (RVN) sont ceux qui, décennie après décennie, se sont battus pour faire que ce drapeau s'impose, notamment les organisations patriotiques. La manœuvre du président du Conseil exécutif consistait à déposséder le drapeau RVN de son essence, à en faire non pas un symbole de la lutte d'émancipation nationale et sociale du peuple martiniquais, mais simplement et je cite "un emblème régional dans le cadre de la république française", et je fais référence là au règlement de ce concours. Je

rappelle que nous, élu.e.s du Gran Sanblé, voulions deux votes en plénière : un vote sur la procédure de ce concours, que nous avons condamnée, et un vote, selon nous plus pertinent, sur le drapeau par l'Assemblée en séance plénière. Ceux qui doivent se réjouir aujourd'hui d'avoir imposé ce drapeau, sont ceux qui l'ont porté en permanence. Et ils devront veiller à ce que le sens de ce drapeau ne soit pas détourné et mis au service d'une stratégie politique de collaboration avec l'Etat français, avec l'Etat colonial. Il faut aussi noter qu'une fois le vote final acquis en plénière, le président du Conseil exécutif a fait un discours dont l'exercice principal a été de dépouiller le drapeau RVN de son sens. Or ce drapeau a été, reste et restera un symbole

« **CES PERSONNES BRANDISSENT CE DRAPEAU EN AFFIRMANT LEUR VOLONTÉ DE SOUVERAINETÉ NATIONALE** »

de la lutte du peuple martiniquais pour son émancipation nationale, pour son indépendance nationale : c'est le drapeau des patriotes martiniquais.

Le fait que le drapeau RVN ait été adopté sous la gouvernance de Serge Letchimy ne va-t-il pas « indé-



pendantiser » l'image et la perception publiques de M. Letchimy par un certain nombre de martiniquais.es ?

Je pense que c'est l'une des visées du président du Conseil exécutif dans sa stratégie du drapeau, à savoir essayer de déposséder le mouvement national, le mouvement patriotique, de l'emblème qui le caractérisait. Mais je crois que les martiniquais sont habitués au double langage et aux incohérences politiques du président du Conseil exécutif. Pour rappel, quand en 2002 j'avais proposé au Congrès des élu.e.s une motion sur la reconnaissance d'un peuple et d'une nation martiniquaise, il ne l'avait pas votée. Serge Letchimy est conscient qu'il y a dans la population, plus précisément dans des fractions de la jeunesse, une impatience et volonté de se débarrasser d'un régime colonial de plus insupportable et qui ne conduit la Martinique nulle part. Je crois que Serge Letchimy a pensé qu'en prenant le symbole du mouvement national il parviendrait à dévitaliser ce mouvement. Mais il se trompe énormément et a été obligé de céder à la pression d'un mouvement national, notamment à travers la reconnaissance du drapeau RVN.

Vous pensez que tous les martiniquais qui revendiquent, arborent et/ou brandissent le drapeau RVN y voient forcément le symbole du « mouvement national » et veulent l'indépendance de la Martinique ? Par exemple on entend parfois des martiniquais dire qu'ils revendiquent ce drapeau « simplement »

car ce sont pour eux les trois couleurs du péyi. Notre relation au drapeau RVN n'est-elle pas plus nuancée et diverse que ce que vous indiquez ?

Il y a bien sûr plusieurs ressentis et approches quant à ce drapeau.

Mais il est incontestable que celles et ceux qui le brandissent sont de plus en plus nombreuses et nombreux à considérer que c'est le drapeau de l'indépendance nationale. Ces personnes le brandissent en affirmant leur volonté de souveraineté nationale et cette masse de personnes s'est considérablement développée, notamment dans des fractions de la jeunesse. Il y a aussi les gens qui brandissent ce drapeau car ils considèrent que c'est une manière de représentation de ce qu'ils sont, de leur identité, de leur appartenance à la Martinique ; certes sans poser la question de l'indépendance mais tout en considérant qu'ils et elles sont un peuple.

Et cette masse de personnes augmente également. D'autres personnes brandissent le drapeau RVN car elles considèrent que la Martinique est une nation et qu'elle a donc le droit d'avoir des signes distinctifs. Mais

cela ne signifie pas que ces personnes veulent aller à l'indépendance nationale. Il y a deux niveaux : la reconnaissance de l'existence d'un peuple et d'une nation ; et le combat pour la création d'un Etat martiniquais. Nous, nous nous battons pour la création d'un Etat

martiniquais, c'est-à-dire d'un gouvernement martiniquais, d'instances de pouvoir économique, politique, culturel, etc. C'est l'autre phase de notre combat. En tout cas le fait que le drapeau RVN soit porté, brandi, utilisé, montré, est incontestablement une poussée importante de la conscience nationale, c'est-à-dire que l'esprit national martiniquais s'est développé.

A propos du Congrès des élu.e.s et de ses probables conséquences, les parties prenantes le répètent depuis des mois : les martiniquais.es seront consulté.e.s. Quel pourrait être le contenu de la question qui sera probablement posée à la population ?

Au moment où je parle (18 février, ndr), nous élu.e.s n'avons pas encore un diagnostic complet. Nous avons rencontré beaucoup de gens et établi un document très intéressant, nous avons identifié leurs besoins mais ne sommes pas parvenus à une systématisation politique globale, à telle enseigne que nos préconisations répondent à des secteurs d'activité : notre vision est sectorisée mais n'est ni prospective ni dynamique de la société martiniquaise et ses besoins. Et c'est un frein quant à la qualité de la réflexion. C'est aussi pourquoi j'ai dit qu'il fallait plus de temps, car la concertation et l'élaboration des idées exigent des mois. Il y a aussi, et je l'ai dit très



J'AI DIT QU'IL FALLAIT PLUS DE TEMPS, CAR LA CONCERTATION ET L'ÉLABORATION DES IDÉES EXIGENT DES MOIS »





LA QUESTION DU RÔLE D'ALFRED MARIE-JEANNE TOUT LE MONDE SE LA POSE, IL NE FAUT PAS ÊTRE HYPOCRITE... »

clairement médiatiquement, le fait que l'accumulation de dérives, notamment la corruption de certains hommes politiques au pouvoir, constitue un frein qui ne crée pas de l'enthousiasme pour aller de l'avant. Et ma réflexion sur le temps nécessaire est liée à ces considérations : prendre le temps de rassurer la population, de l'associer à notre démarche, pour que cette évolution n'apparaisse pas comme une décision prise en conclave par quelques élu.e.s avec le soutien de l'Etat français.

Les discussions d'élus martiniquais avec les autorités étatiques françaises sont pourtant inévitables en l'espèce, non ?

Je ne dénonce pas le fait qu'il y ait des discussions avec l'Etat français : je dénonce les négociations avec cet Etat alors que nous n'avons, au moment où je parle, formalisé aucune décision. En 2003, quand nous avons rencontré Mme Girardin (ancienne ministre de l'outremer, ndr) nous avons déjà voté des résolutions car le Congrès avait débuté en 2001 et s'était poursuivi en



› **Le drapeau officiel de la Martinique voté en plénière le 3 février 2023**

2002. A l'époque il n'y a eu aucune négociation en amont. La consultation du peuple sera probablement de répondre par oui ou non ; moi je souhaitais que nous puissions aller dans les entrailles de ce pèyi, pour tenter de faire émerger quelque chose. Mais ce ne sera pas le cas compte tenu des méthodes mises en place.

Le parcours électoral d'Alfred Marie-Jeanne semble achevé : le « Gran Sanblé Pou Matinik » doit-il avoir un nouveau leader ?

La question du rôle d'Alfred Marie-Jeanne tout le monde se la pose, il ne faut pas être hypocrite et dire que cela n'existe pas. Mais il appartient d'abord aux camarades du MIM (Mouvement Indépendantiste Martiniquais) de traiter cette question. La responsabilité des organisations politiques composant le Gran Sanblé est notamment de faire avancer des combats qui touchent à la vie quotidienne des gens et à l'avenir de notre pèyi. Et nous ne pouvons pas séparer ces combats du quotidien, du scandale du chlordécone, du combat écologique et de la réflexion prospective sur l'avenir de ce peuple : que doit-on faire pour exister au monde ? Pour se construire économiquement ? Pour construire des relations internationales ? Ces questions de fond devront avoir des réponses. Je pense donc que les leaders seront ceux qui auront le mieux pensé ces situations. Et qui se seront le plus engagés dans les combats qui

se mènent aujourd'hui.

Avez-vous « déjà » envie de poursuivre votre compagnonnage politique avec l'alliance du Gran Sanblé pour l'élection de la CTM en 2027 ?

Déjà 2027 n'est pas si loin que ça. Mais cette période devra être une période de réflexion(s) et de clarification(s) au Gran Sanblé. En effet j'ai été extrêmement surpris qu'un membre de notre alliance vote le budget de la majorité à l'Assemblée de Martinique. Le document qui systématise la ligne politique d'une majorité en général c'est le budget primitif, le budget où le parti, l'alliance ou la majorité au pouvoir systématise ses orientations. Et même si dans ces orientations beaucoup de choses que nous avons faites ont été reprises, cela ne reflète pas ce que nous, Gran Sanblé, aurions fait, puisque nous avons notre programme pour l'élection de la CTM en 2021. Il faudrait au Gran Sanblé un temps de redéfinition des orientations, des lignes de force et de l'action que nous devons mener dans les masses. Et peut-être le moment est-il venu de travailler avec tous ceux qui se sentent patriotes, se sentent profondément martiniquais, afin de pouvoir nous mettre ensemble pour en finir avec ce système colonial qui dure depuis des siècles. L'action pour la décolonisation de la Martinique doit donc être accentuée, en prenant en considération la vie des gens dans les domaines de la santé, de l'éducation, etc. Ceci de sorte que nos stratégies décoloniales soient très concrètes, et pas de purs mantras que nous réciterions à longueur de journée pour nous faire plaisir. ■

Propos recueillis par Mike Irasque

*PALIMA : *Parti pour la Libération de la Martinique.*



› Position



ileco®



1^{ère} application mobile aux Antilles-Guyane
dédiée aux prospectus et livraison de courses !

Téléchargez dès maintenant sur



INFORMATIQUE

QUALITÉ
TRANQUILITÉ
RAPIDITÉ



RÉPARATION

RÉCUPÉRATION DE DONNÉES

VENTE DE PC

Espace 92. N°B32 (Au dessus de Hio-Hio-Hen Automobiles)
Centre commercial Ducos a coté de Simply Market

 **0596 48 11 73** Port.: 0696 28 28 28



TOSHIBA

ASUS®

Microsoft®

Hytera 

ROCKET

Since 1952

SE ROCKET NOU LE !

OFFRE
SPECIALE !



REPRISE DE VOTRE BATTERIE USAGÉE

DUCOS
Zl de Champigny
0596 56 00 31

LE FRANÇOIS
Z.I de Trianon
0596 56 40 04

SAINTE-MARIE
Quartier Union
0596 54 85 15

LE MARIN
Z.A Artimer
0596 74 93 59

ROSETTE

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
MON E.LECLERC,
VOTRE ASSISTANT
PERSONNEL DE COURSES.**

- Votre carte E.Leclerc dématérialisée
- Tous vos bons de réduction
- Tous vos catalogues
- Votre liste de courses à partager



APPLICATION MON E.LECLERC

Votre assistant personnel de courses.



DOSSIER

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE MARTINIQUE 2022-2027

En 2022, après 3 années de révision et de nombreuses concertations avec les acteurs et le grand public, le Comité de l'Eau & de la Biodiversité (CEB) de Martinique a adopté son SDAGE.



retrouvez le SDAGE

SDAGE

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

Le **SDAGE** est le principal outil de la mise en œuvre de la politique française dans le domaine de l'eau ; il fait office de plan de gestion préconisé par l'Europe.

Etabli à l'échelle des grands bassins versants (district hydrographique, comme la Martinique), il représente un **document de planification** qui définit, pour une période de six ans, les grandes orientations permettant une gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre en Martinique. Le SDAGE est le cadre qui **protège les milieux aquatiques tout en conciliant leurs usages**.

Le SDAGE fait office de **loi locale sur l'eau du territoire**. Toute décision administrative dans le domaine de l'eau doit être compatible avec les dispositions du SDAGE.

Le SDAGE est produit et adopté par le CEB (parlement local de l'eau), au sein duquel tous les usagers sont représentés, ainsi que les collectivités, l'Etat, les experts, les associations...



› Barrage de la Manzo - Lucas Pelus, ODE.

PROTÉGER

LES MILIEUX AQUATIQUES DE MARTINIQUE

Les fonctions écologiques des divers milieux aquatiques se traduisent par de nombreux services écosystémiques indispensables (épuration de l'eau par les mangroves, séquestration du carbone par les herbiers, production d'oxygène, etc.)

Les cours d'eau :

Le réseau hydrographique est caractérisé par un nombre important de cours d'eau et de bassins versants indépendants, répartis différemment sur le territoire. Les plus importants d'entre eux sont la Lézarde, la Capot, le Galion, la Rivière Blanche, la rivière du Lorrain, la Rivière Salée, et la

Rivière Pilote. L'île compte 43 ravines et 161 rivières, dont **70 cours d'eau principaux** alimentés par de nombreux affluents qui constituent autant de cours d'eau. Ainsi, on recense au total 325 cours d'eau permanents en Martinique. Ces cours d'eau abritent **une faune et une flore** d'eau douce riches et fortement connectées avec le milieu marin. Toutes les rivières de Martinique sont interdites à la pêche pour cause de contamination à la chlordécone.

Les eaux souterraines et les sources

Il existe **8 masses d'eau souterraines**. Les sources quant à elles, représentent une valeur historique et patrimoniale forte de la

Martinique. **126 sources** ont été historiquement utilisées ou sont encore en usage et **85% d'entre elles sont impropres à la consommation.**

Les zones humides :

En Martinique, **2 276 zones humides** ont été répertoriées pour une superficie d'environ 2 875 hectares soit 2,5% du territoire martiniquais. **La moitié de ces zones humides sont des mares**, mais on trouve aussi des vasières, des prairies humides, des forêts marécageuses ou encore des étangs. Enfin, même si en nombre, elles ne représentent qu'1/4 du nombre total de zones humides, ce sont bien les **mangroves** les plus étendues puisqu'elles couvrent **82 % de la surface totale des zones humides** de Martinique.

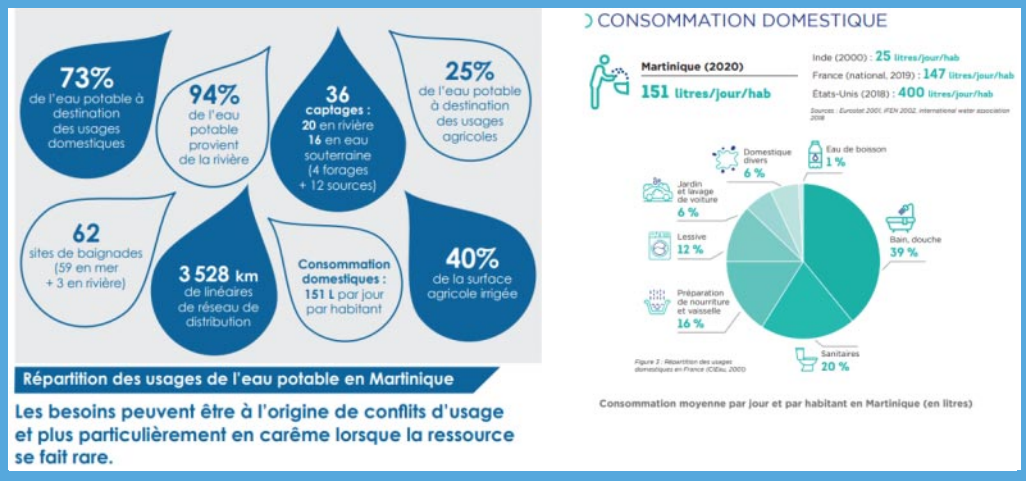
Le milieu marin :

La Martinique fait partie des **hotspots de biodiversité marine**, car elle compte plus de 180 espèces de poissons, 3 espèces communes de tortues marines, plus de 48 espèces de coraux et 330 de mollusques. Les eaux littorales sont également le réceptacle des nombreux bassins-versants, soumis à des **pressions diverses et variées.**

Les milieux aquatiques de Martinique abritent des écosystèmes (faune et flore aquatiques) qui ont besoin de conditions quantitatives et qualitatives favorables pour se déplacer, se nourrir, se développer et se reproduire.

CONCILIER

LES BESOINS EN EAU POUR LES ACTIVITÉS HUMAINES :



LES SOURCES DE POLLUTION

Les pollutions proviennent des activités humaines individuelles et collectives (activités domestiques, agricoles, industrielles ...) :

La première source de dégradation actuelle de la qualité des rivières et des eaux littorales est l'assainissement (collectif et individuel) défectueux.

Ensuite, les pesticides (dont la chlordécone) sont présents dans les milieux aquatiques : une cinquantaine de pesticides et métabolites ont été détectés par l'Office De l'Eau dans les rivières en 2021. Les eaux souterraines sont elles aussi en partie contaminées par la chlordécone et des pesticides

(particulièrement dans le Nord Atlantique).

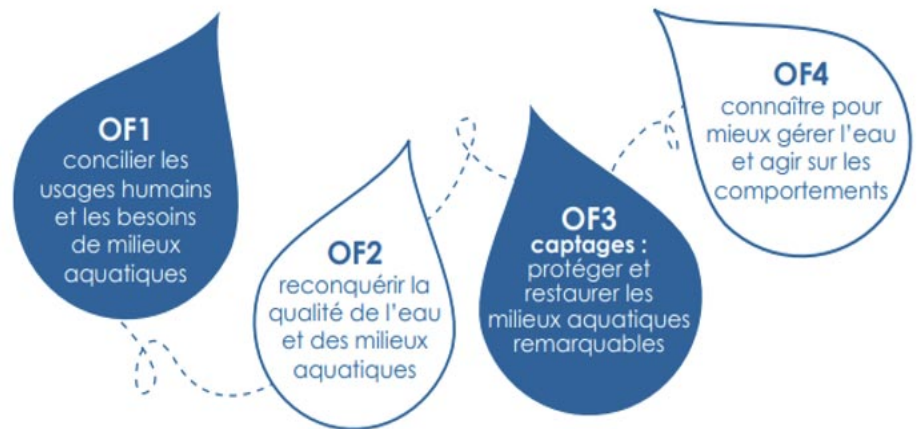
L'érosion des sols due aux pratiques agricoles et à l'aménagement du territoire (couplé à une gestion inadaptée de certains espaces boisés), est aussi une forte source de dégradation.

Enfin, les aléas climatiques des dernières années ont mis en évidence la fragilité du système de production et d'approvisionnement en eau potable. C'est le cas notamment lors des assèchements des cours d'eau, en période de carême ou à l'inverse quand on subit des pics de turbidité de l'eau après de fortes pluies. Il est donc nécessaire de concilier les usages et de préserver la qualité de l'eau.

PLANIFIER

Avec le SDAGE 2022-2027, la Martinique entame son **4ème cycle de gestion** des eaux, en mettant d'avantage l'accent sur la **connaissance et la valorisation des milieux aquatiques, la protection du milieu marin, la prise en compte du changement climatique, la préservation des zones humides et le renforcement des politiques sociales.**

Le SDAGE 2022-2027 s'articule autour de **4 Orientations Fondamentales (OF) déclinées en 15 sous-Orientations**, qui correspondent à des enjeux importants à l'échelle du bassin hydrographique martiniquais :



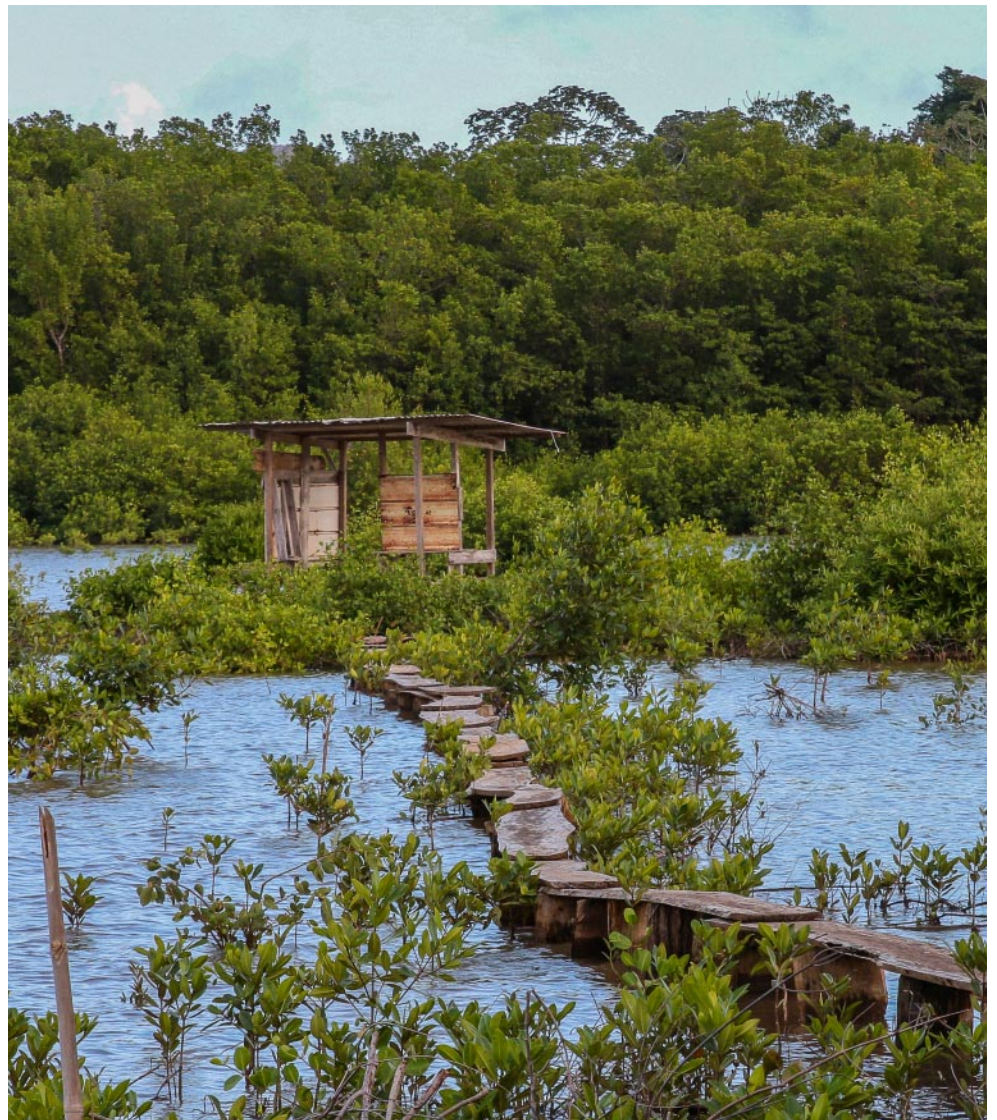
METTRE EN OEUVRE... AVEC LE PDM

Le Programme De Mesures (PDM) constitue l'ensemble des mesures dont la mise en œuvre est nécessaire pendant le cycle 2022-2027 pour atteindre les objectifs et échéances définis dans le SDAGE. Elles peuvent prendre la forme d'actions réglementaires, contractuelles ou d'incitations financières.

Les mesures formulent précisément « qui doit faire quoi ? et avec quels moyens ? ».

L'inscription d'une mesure dans le PDM enclenche une série d'actions concrètes, pour lesquelles l'engagement des divers partenaires et acteurs locaux sera nécessaire et précisé. Ces actions doivent permettre d'atteindre les objectifs liés à ces mesures.

Le programme de mesures PDM 2022-2027 de Martinique contient au total **43 mesures clefs** pour un montant financier global d'**environ 217 M€**.



› Biodiversité Galion - Crédit photo : Joël JEAN-PIERRE

TOUS ACTEURS !

Outre les services de l'Etat, l'Office de l'Eau, les collectivités et les structures locales de l'eau, ce sont en général **tous les acteurs de l'eau qui participent** à la mise en œuvre du PDM : les maîtres d'ouvrages privés (industriels, agriculteurs, représentants professionnels, chambres consulaires...), les acteurs de l'urbanisme, les opérateurs fonciers, la communauté scientifique, les associations et les bureaux d'études. Un engagement de tous qui est une source de motivation pour chacun.

LES GRANDS AXES DU SDAGE

AMÉLIORER L'ASSAINISSEMENT (AUTONOME ET COLLECTIF)

Les eaux usées domestiques sont en grande partie responsables de la contamination des rivières et de la mer. Les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ont engagé le diagnostic des 80.000 installations autonomes : plus de 90 % d'entre elles sont non conformes ! Pour améliorer cette situation, des programmes exceptionnels de réhabilitation groupés et ciblés seront mis en œuvre sur les zones prioritaires, en utilisant des solutions techniques adaptées au contexte local. Une aide financière aux particuliers a été déployée pour ce faire (**le DFAP**). Par ailleurs, l'information et la sensibilisation des propriétaires sont renforcées.

DÉVELOPPER LA GOUVERNANCE

Le SDAGE intègre des approches solidaires, propose une gouvernance optimisée (il préconise une structure de gestion de l'eau), incite à déployer une politique sociale de l'eau et assure une transparence des données sur l'eau (missions de l'Observatoire de l'Eau).

Toute ceci se traduit par de nouvelles dispositions dédiées à ces thèmes, comme par exemple :

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS,

pour mettre en œuvre la **GEMAPI** (loi sur la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) de manière opérationnelle : aménagement d'un bassin, entretien d'un cours d'eau, défense contre les inondations ou encore restauration de formations boisées.

RÉDUIRE LES PRESSIONS INDUSTRIELLES

au travers d'un développement des filières de valorisation (méthanisation, épandage, etc.), afin de limiter les rejets dans les milieux aquatiques.

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES AGRICOLES

afin de diminuer l'usage des produits phytosanitaires, comme cela a été fait avec des systèmes de récupération de boues fongiques de traitement post-récolte de la banane. Ainsi, la mise en place de système de déshydratation naturelle pour le traitement des effluents post-récolte pour les grandes exploitations est généralisée et obligatoire à l'échelle du territoire.

FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT DES PARCELLES ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE.

L'**agroforesterie** est l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant, car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un microclimat favorable à l'augmentation des rendements. L'agroforesterie, en particulier les dispositifs linéaires de type haie et alignements, permet de protéger les sols contre l'érosion par le vent et par l'eau. Des formations et actions de communication à l'attention des professionnels de l'aménagement, des architectes et du public sur ces sujets pourront être mises en place. Il s'agit également de développer les échanges interprofessionnels et de valoriser les bonnes pratiques existantes.

LE VILLAGE DU CACAO ET DU CHOCOLAT :

Pour une Valorisation de la filière...

Après sa première édition au Domaine de Tivoli les 28 et 29 mai 2021, l'évènement intitulé : « Le Village du Cacao et du Chocolat » s'ouvrira au grand public au bout du Malecon à Fort-de-France, sur la pelouse de la plage de la Française, le vendredi 31 mars de 10h à 17h et le samedi 1^{er} avril de 10h à 18h.

Cheffe de projet Ac-Cacao à l'académie de Martinique, vice-présidente de l'association **MARTINIQUE TERROIR d'EXCELLENCE (MA. TE. EX)** qui organise cette 2^{ème} édition en partenariat avec la Ville de Fort de France, **Josette CINNA** insiste sur l'importance de cet évènement biennal sur le plan de la connaissance des produits locaux et de l'éducation alimentaire :

« Cette manifestation gratuite est destinée à promouvoir la filière cacao, sucre et chocolat de Martinique et également valoriser le travail des apprenants de l'académie de Martinique, des jeunes en insertion professionnelle de la Mission Locale Nord et des deux lycées agricoles de la DAAF.

Le concept consiste donc à montrer l'implication et les idées innovantes que ces jeunes peuvent apporter au développement de la filière : « En Martinique, nous détenons la filière complète : nous avons le cacao, le sucre, plusieurs producteurs et transformateurs... Il était donc normal que nous ayons un évènement valorisant cette filière, à l'image de nombreuses villes de France et d'autres pays qui organisent un salon du chocolat sans même produire un seul cacaoyer».

Réaliser des actions partenariales avec les différents acteurs de la filière permet aux jeunes non seulement de mieux connaître tous ces métiers, d'en créer éventuellement de nouveaux et surtout, de contribuer à faire en sorte que le cacao de Martinique soit connu sur le territoire,



► **Josette Cinna**, cheffe de projet Ac-Cacao à l'académie de Martinique, chargée de mission à la DRAF-PIC (Délégation de région académique à la formation professionnelle, initiale et continue), vice-présidente de l'association **MARTINIQUE TERROIR d'EXCELLENCE (MA-TE-EX)** dont Axel LAOU est le jeune président.

mais également aux niveaux national et international.

Car en mobilisant différents partenaires associatifs, institutionnels (dont la mairie de Fort-de-France) et professionnels (notamment Valcaco, l'association des producteurs de cacao de Martinique), **MARTINIQUE TERROIR d'EXCELLENCE** vise à faire du village un produit touristique, pour les croisiéristes de la saison entres autres.

Souhaitons que nos jeunes, dès leur plus jeune âge et grâce à ce Village du Cacao et du Chocolat puissent mieux connaître leurs produits, la cabosse notamment, et apprennent à consommer local et en qualité. ■

Propos recueillis par Philippe Pied

QUE POURRA-T-ON TROUVER AU VILLAGE DU CACAO ET DU CHOCOLAT ?

■ Le « stand des apprenants », constitué principalement des établissements scolaires impliqués dans le projet pédagogique. Ils seront tenus aussi par des exposants scolaires - les élèves de ces propres établissements qui guideront les jeunes pour la visite du village.

■ Le stand des professionnels, c'est-à-dire tous les partenaires parties prenantes du projet pédagogique ainsi que d'autres exposants professionnels gravitant autour de cette filière et désireux de faire découvrir leurs produits.

■ Différents exposants de la filière, dans l'objectif de créer un mini marché avec tous les produits et épices, plantes médicinales et aromatiques qui interviennent dans la fabrication du chocolat.

■ Une animation Bèlè, un défilé de mode sur le thème, fruit du travail des jeunes et d'un professionnel ; une exposition du musée départemental de la Martinique : « Cacao, à la découverte du chocolat » ; des animations sur l'histoire et la transformation du cacao de Martinique et sur la présentation du travail des jeunes.

■ L'association VALCACO (association des producteurs de Cacao) présentera l'important travail de relance de la filière cacao de Martinique.

MA.TE.EX et la Ville de Fort-De-France
vous invitent au



Village du cacao & du chocolat

Λίλλαδς ηη ραϒαο & ηη ϒηοοηαί

Un voyage culturel et sensoriel
au travers du Cacao et du Chocolat de Martinique

- Histoire
- Animations
- Dégustations
- Ventes

31 Mars 2023 de 9h à 17h
1 Avril 2023 de 10h à 18h

Plage de la Française, à Fort-De-France



LE VILLAGE VALORA :



« Il est question de vivre bien, en modérant un peu ses consommations et en respectant du mieux que l'on peut l'environnement de notre île... »



Que deviendra notre Planète, notre île, dans quelques années ? « Les chiffres sur le sujet sont préoccupants et ne nous laissent guère l'opportunité d'être attentistes. Il faut agir maintenant ». C'est en ces termes que Philippe Pied, Président de l'association 3ED, Acteurs de l'environnement et du développement durable, nous exprime son désir d'œuvrer en faveur du développement durable pour la Martinique... « sa Part du Colibri* », comme il a coutume de dire.

L'association prépare activement la 3ème édition du Village Valora, vendredi 16 et samedi 17 Juin 2023 à Fort de France - une manifestation parrainée par le Professeur Béninois Godfrey N'Zamujo, fondateur du concept de Ferme de Songhai.

Retour sur la genèse de 3ED et sur cette importante manifestation qu'est Valora.

Pourquoi ce Village Valora ?

Nous sommes partis d'un simple constat : « Nous consommons de plus en plus, les décharges ferment les unes après les autres, l'usine d'incinération est saturée, or la superficie de notre île reste la même. Qu'allons-nous faire de nos déchets ?

Et nous, à notre niveau que pouvons-nous faire ? »

C'est en réfléchissant à ces questions qu'il nous a semblé primordial de ne plus attendre et d'agir immédiatement. L'idée de créer l'association 3ED est née. Nous nous sommes alors focalisés sur les actions immédiates à entreprendre et avons imaginé une grande manifestation qui réunirait tous les acteurs du développement durable et de l'environnement en un unique lieu, afin de sensibiliser le plus grand nombre de martiniquais à ces problématiques : **Le Village Valora**. C'était en 2014 !



**NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE
AFIN QUE CE VILLAGE VALORA SOIT UNE RÉUSSITE
ET QUE LE PLUS GRAND NOMBRE
DE PERSONNE SOIT SENSIBILISÉ.**



Bientôt la 3ème édition du Village Valora... Quelles nouveautés par rapport aux précédentes éditions ?

Tout d'abord, nous souhaitons remercier le professeur N'Zamujo pour son adhésion à ce Village, ainsi que tous les partenaires privés et publics qui nous ont fait confiance et qui continuent de soutenir cette action qui a une portée réelle sur notre environnement. Cette année, fort du succès mais aussi des points d'amélioration des précédentes éditions, nous mettons tout en œuvre pour que ce village soit une réussite et que le plus grand nombre de visiteurs puisse être présent.

De nombreuses animations sont prévues pendant ces 2 jours (Conférences, spectacles, artistes, comédiens, démonstrations...)

En quoi ce Village se distingue-t-il des différentes autres manifestations environnementales ?

3ED n'est pas une association « environnementale », Valora n'est pas non plus un Village « environnemental ». C'est le Village du développement Durable... et de l'Économie Circulaire, Sociale et

LA LÉGENDE DU COLIBRI, UNE LÉGENDE AMÉRINDIENNE :

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit :

« Je le sais, mais je fais ma part. »

Solidaire. C'est là toute la nuance. Selon nous, il n'est pas question d'aller travailler à pied pour ne pas utiliser de gaz d'échappement et de pétrole, de ne pas se rendre à Paris ou ailleurs, sous prétexte que l'avion n'est pas « à voile », de ne pas utiliser sa pièce d'identité ou passeport car ils sont en polycarbonate ou en papier, de ne pas construire sa maison car un terrassement constitue une source d'émission de poussières dans l'environnement et déplace de la matière végétale ...etc, etc...Rien de tout cela.

Prenez ce cas extrême : Dans une ville imaginaire (mais bien réelle), 72% de la population était atteinte d'une maladie grave qui nécessitait des soins urgents et sur place. Pour cela, il fallait construire à l'intérieur même du village un espace de sécurité et une clinique de 500 m². Le seul endroit possible était là où se trouvaient des arbres centenaires... ».

Qu'auriez-vous fait ?

A 3ED, nous pensons qu'il faut un juste compromis entre la réalité de l'activité économique, les besoins humains (se déplacer,



« **IL EST BIEN QUESTION DE VIVRE, EN MODÉRANT UN PEU SES CONSOMMATIONS ET EN RESPECTANT DU MIEUX QUE L'ON PEUT L'ENVIRONNEMENT..** »

s'habiller, se loger, s'amuser...) ET la Préservation de notre Pays, de notre patrimoine, de nos ressources, qui hélas ne sont pas illimitées.

Pour continuer dans le temps, nous devons préserver ces richesses en consommant le minimum d'énergies fossiles et en favorisant les énergies



renouvelables, qui elles, sont inépuisables.

Ce sont ces valeurs-là que nous souhaitons promouvoir à 3ED : valoriser la nature, l'Homme, notre pays...faire prendre conscience que la beauté de la Martinique nécessite d'être préservée en faisant quelques compromis, et que des dangers nous guettent si nous ne réagissons pas promptement. NOUS LE POUVONS.

Revenons à Valora, quand aura t'il lieu et qu'y retrouvera-t-on ?

Valora aura lieu les 16 et 17 Juin prochain, probablement au Terminal du Quai des Tourelles à Fort de France.

Seront réunis pendant ces 2 jours la plupart des acteurs du Développement Durable et de l'Économie Circulaire Sociale et solidaire à la Martinique autour de 10 Pôles (Énergie, Air/Eau/Assainissement, Construction/Transport propre, Gestion des déchets, Biodiversité, Économie Sociale, Mobilité Durable, Agriculture et Santé, Construction Durable, Tourisme et Patrimoine durable).



Nous tenterons d'apporter des réponses positives aux enjeux environnementaux locaux.

Ce Village mettra en avant l'actualité & les solutions locales de l'ensemble des filières Environnement, Energie, Valorisation, Air/Eau, Déchets, Energie, Biodiversité, et les grands enjeux transverses qui leur sont liés.

Vous y retrouverez aussi bien les principales institutions et entreprises dans ces domaines, que le milieu associatif et le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Au programme : découvertes, jeux, concours, spectacles, conférences et visites d'exposants.

Qui est derrière Valora et 3ED ?

Nous ne sommes pas des spécialistes de l'environnement, ni du développement durable et encore moins des prévisionnistes. Nous sommes simplement un groupe d'amis martiniquais...issus de métiers différents, **qui ont pris conscience qu'en cas d'inaction, nous courrons à notre perte.** Aussi, nous avons mis en commun nos énergies, notre temps et nos compétences respectives, pour fédérer autour de nous un maximum de personnes à cette grande cause qu'est **la préservation de notre capital et de nos ressources naturelles qui s'épuisent.** Pour cela, nous nous sommes entourés de professionnels compétents, avons organisé des conférences sur le changement climatique en Martinique, la transition énergétique, la gestion des déchets etc. et portons à bras-le-corps toutes ces problématiques au quotidien.



ÊTRE PRÉSENT AU VILLAGE VALORA 2023 EST POUR VOUS EN TANT QU'ACTEUR DE 1ER PLAN SUR CES THÉMATIQUES L'OCCASION DE :

- RENCONTRER LES 20.000 VISITEURS (GRAND PUBLIC, PROFESSIONNELS, ÉLUS ET EXPOSANTS, SCOLAIRES...),
- VALORISER VOS SOLUTIONS, EXPERTISES, PRODUITS ET SAVOIR-FAIRE, SUR VOTRE TERRITOIRE,
- POSITIONNER VOTRE ENTREPRISE COMME PERFORMANTE EN MATIÈRE D'IMPACT CARBONE,
- ACCROÎTRE VOTRE VISIBILITÉ ET MOBILISER VOS PARTIES PRENANTES,

Le mot de la fin ?

Nous souhaitons remercier tous nos partenaires sans qui cette manifestation n'aurait pas été possible.

Nous tenons aussi à remercier la **Collectivité Territoriale de Martinique**, ses Élus, et son président **Serge Letchimy** pour leurs encouragements à cette action et pour les **financements proposés aux communes en matière d'embellissement et de fleurissement**, mais aussi de se préoccuper de notre **Biodiversité magnifique**.

Des remerciements spéciaux pour **GBH**, pour leur engagement à cette action depuis la 1ère édition, pour l'aide de son Fondateur **Bernard Hayot**, et sa vision d'une Martinique plus belle, plus fleurie ... une Martinique que nous devons reflleurir...

**FAIRE DE NOTRE ÎLE
LE PLUS BEAU JARDIN
DE LA CARAÏBE !**



Hervé Lelarge, BPI France :

« Grâce à nos diagnostics, le gain moyen d'économies de charge pour les entreprises est de 45.000 euros par an »

Bpifrance et l'ADEME renforcent leur offre d'accompagnement aux entreprises dans leur transformation environnementale. Le nouveau « Diag Ecoconception » doit permettre à plusieurs centaines d'entreprises par an d'améliorer la performance environnementale de leurs offres avec la mise en œuvre d'une démarche d'écoconception grâce à un tarif subventionné à hauteur de 60 ou 70 % selon la taille de l'entreprise.



Directeur régional de BPI France aux Antilles-Guyane, il succède à Michèle Papalia qui avait installé la banque localement il y a neuf ans.

Cette modeste et très récente direction régionale en plein développement – une dizaine de salariés sur les 3 départements, promeut l'offre de service de BPI France pour inciter les entreprises à amorcer leur virage en matière de transition énergétique.

Outre ses orientations en matière de financements « verts », BPI France renforce en effet son partenariat avec l'ADEME pour accompagner les entreprises dans leur transformation environnementale à travers la mise en place de diagnostics écologiques, en particulier le petit dernier, le nouveau « Diag Ecoconception ».

Quels sont vos grands axes d'intervention stratégiques dans le domaine du financement des transitions énergétiques ?

Depuis maintenant trois ans, nous visons à augmenter nos financements en direction des producteurs d'énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque ou biomasse) afin d'améliorer le mix énergétique du pays. Nous avons financé les premières éoliennes en mer en France, au large de Montpellier et plusieurs autres champs sont à l'étude.

Nous essayons aussi de mettre en lumière les Greentech, des entreprises innovantes qui apportent des solutions destinées à mesurer les consommations d'énergie (électricité, gaz, ou eau,) évaluer les déchets et y remédier par exemple. Ceci, en les faisant pitcher devant nos clients « Excellence » par exemple, pour les faire connaître, ou en communiquant leurs coordonnées à des journalistes pour de meilleures retombées médiatiques.

L'autre grand volet stratégique de nos interventions consiste à convaincre l'ensemble de nos clients d'amorcer cette transition énergétique. Nous expliquons aux entreprises qu'en ne s'engageant pas, elles risquent de perdre certains salariés et de ne plus attirer à elles les meil-

« DEPUIS MAINTENANT TROIS ANS, NOUS VISIONS À AUGMENTER NOS FINANCEMENTS EN DIRECTION DES PRODUCTEURS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES »

leurs éléments. Par exemple, les grands de l'oil and gas ou de la chimie qui étaient la voie royale pour les polytechniciens et les diplômés des grandes écoles d'ingénieur depuis des années peinent aujourd'hui à recruter, hormis sur la partie éolienne ; la partie pétrolière ne faisant plus rêver grand monde ; elle ne correspond plus aux valeurs des jeunes salariés.

Un jeune technicien ou ingénieur qui estime que son entreprise fait plutôt du mal à la planète s'en va et retrouve un emploi ailleurs.

Ce mouvement prend de plus en plus d'ampleur...

En effet, si les entreprises ne se soucient pas de la transition énergétique, leurs salariés, eux, les leur feront sentir, et par ricochet, leurs clients.

Le Bâtiment est l'un des premiers secteurs à s'être mis en marche : lorsque vous répondez à des appels d'offres, il y a toujours un volet développement durable « RSE green », réduction des déchets.

Dans l'agroalimentaire, les acheteurs de GMS commencent à titiller les clients : ce qui n'était avant qu'un avantage concurrentiel

devient la norme aujourd'hui.

Les banques aussi auront leur mot à dire puisqu'avec la réglementation de Bruxelles, on doit rendre des comptes sur nos activités. Comme toute entreprise de plus de 1000 salariés, nous sommes contraints d'expliquer nos plans de déplacement, notre consommation de carbone, nos voyages, notre politique de véhicules. Mais on doit aussi justifier la « carbonation » de nos portefeuilles clients. Entre la législation et la pression politique communicante d'associations activistes, cela devient compliqué pour une banque de financer une mine de charbon par exemple.

Ces obligations échoient également aux PME. Dans le secteur du transport en Martinique, peut-être seront-elles moins impactées, parce qu'il y a moins d'offres alternatives et beaucoup de véhicules à moteur thermique, pas encore de réseaux de bornes électriques pour les mobilités douces, peu de pistes cyclables pour se déplacer ou faire des livraisons à vélo. Inéluctablement, on y arrivera tout de même.

Quel est le risque encouru par les entreprises si malgré tout, elles n'adhèrent pas à cette démarche ?

Les banques vont donner à leur client une note de transition écologique. Chez BPI



Diag Éco-conception

Produit | Service | Procédé

Améliorer la **performance environnementale** de vos produits, services ou procédés via une **démarche d'éco-conception**

bpi france | SERVIR L'AVENIR





« **NOUS AVONS LANCÉ UN PLAN EN TROIS PHASES : AUGMENTER LA PART DES ENR DANS LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DU PAYS EN FINANÇANT BEAUCOUP DE FERMES SOLAIRES OU DE CHAMPS D'ÉOLIENNES PAR EXEMPLE. LES VOLUMES DE FINANCEMENT SONT CONSÉQUENTS, CELA NOUS INTÉRESSE, ET LES BANQUES AUSSI SONT OUVERTES À COFINANCER CES INVESTISSEMENTS QUI SONT DE L'ORDRE DE PLUSIEURS MILLIONS D'EUROS.** »

France, nous avons instauré un IMC (Indice de maturité climatique) de nos clients. On peut être sur un secteur fortement émissif par nature, dans le transport ou la construction de bâtiments par exemple, mais être très sensibilisé au sujet, avoir travaillé avec l'ADEME, être labellisé Eco CO2 par exemple. Vous pouvez former vos chauffeurs à l'éco conduite, c'est déjà 10% d'économie. Vous pouvez aussi petit à petit essayer d'acheter des camions moins consommateurs de gas-oil, faire en sorte d'optimiser vos tournées pour réduire le kilométrage et économiser du gas-oil., s'intéresser au ferroutage(1)... Il existe beaucoup de petites actions à mener pour un chef d'entreprise de ce secteur qui veut réduire considérablement sa consommation.

Votre gamme d'actions est relativement large en la matière avec les différents diagnostics écologiques que vous avez lancés. Quelle en est la genèse ?

Tout cela est né il y a environ trois ans, lorsque l'on avait sondé nos clients « Excellence » sur notre transition écologique énergétique à un moment où ce n'était pas encore vraiment à la mode (pour retrouver ces études sur la transition écologique énergétique : <https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/generaliste/les-publications-du-lab>

Les réponses étaient : à près de 90% « en tant que citoyen je me sens concerné par le réchauffement climatique,

les gaz à effets de serre ; j'éleve mes enfants dans cette optique, je trie mes déchets à la maison ».

Question suivante : « en tant que chef d'entreprise qu'avez-vous fait ? » La réponse : « à 76% en tant que chef d'entreprise, je n'ai rien fait ».

Suite à cette grande enquête, nous avons lancé un plan en trois phases : augmenter la part des ENR dans les ressources énergétiques du pays en finançant beaucoup de fermes solaires ou de champs d'éoliennes par exemple. Les volumes de financement sont conséquents, cela nous intéresse, et les banques aussi sont ouvertes à cofinancer ces investissements qui sont de l'ordre de plusieurs millions d'euros.

Deuxièmement, il s'agit pour nous de faire émerger des offreurs de solutions, des greentech pour conseiller nos clients. Par exemple, en Guyane, la société SOLAMAZ produit et vend des lampadaires solaires pour des sites éloignés. En pleine forêt, vous pouvez fournir en électricité un village, grâce à de petits panneaux solaires. Cela change la vie des gens. Notre rôle est de financer et de faire connaître ces offreurs de solutions.

Ensuite, il s'agissait de démarcher tous les chefs d'entreprise pour les sensibiliser de la nécessité de se mettre en transition et leur proposer des prestations de conseil sur ce volet vert. Nous avons déjà toute une gamme de missions de conseil : conseil à la gouvernance, conseil en management, conseil pour l'introduction en

bourse... Pour ce qui a trait aux transitions, nous nous sommes rapprochés de l'ADEME. Ainsi est né le « Diag éco flux » il y a deux ans.

En quoi consiste précisément ce « diag éco flux » ?

C'est très simple Un consultant auditera toutes les fonctions et les process de production de l'entreprise pendant une dizaine de jours à l'issue desquels il préconisera des actions à mener sur les consommations d'énergie, d'eau ou sur les productions et traitements des déchets.

Nous cofinançons ces diagnostics dont le coût initial - entre 5 et 6.000 euros - varie en fonction du nombre de salariés. Grâce aux aides de l'ADEME et de BPI France,



nous serons en capacité de les proposer entre 2.000 et 3.000 euros pour les clients. Ils ne sont pas gratuits pour responsabiliser ces derniers et les impliquer davantage.

Ce « **Diag éco flux** » a connu un immense succès : le gain moyen d'économies de charge pour les entreprises est de 45.000 euros par an en moyenne.

D'autres diagnostics ont été lancés, tels que le **diagnostic « Décarbon'action »** qui va un peu plus loin dans la démarche ; il s'agit quasiment d'un bilan carbone.

On peut aussi citer le diagnostic « **Perfimm** » (performance énergétique des bâtiments) qui consiste à faire auditer un bâtiment et à rendre un rapport à notre client, dans un esprit de pragmatisme opérationnel et rentable.

Ce diagnostic nous est très utile, c'est une aide à la décision qui nous permet d'être vigilant, car BPI France a financé plusieurs milliers de bâtiments industriels ou tertiaires.

« Perfimm » nous permet de limiter les risques de nous retrouver avec des biens classés passoires énergétiques impropres à la location et invendables sauf à réaliser des travaux lourds.

BPI France pourra alors financer ces travaux de rénovation énergétique des

bâtiments, ou même reprendre les crédits en cours, voire les rallonger de façon à ce que le bâtiment supporte un loyer acceptable.

Le dernier né de la gamme, le « **Diag ecoconception** » est un petit diagnostic créé avec l'ADEME pour des PME en création, ou des entreprises existantes mais créant de nouveaux produits. L'idée est que nos dirigeants aient le réflexe « d'éco concevoir » un produit ou un service en intégrant les enjeux de l'environnement dès la conception du produit ou du service ou tout au long de son cycle de vie.

Cette démarche, d'une durée de 6 à 8 mois permettra, entre autres, de sensibiliser les équipes internes à l'écoconception, en formant un référent écoconception interne à l'entreprise, de dimensionner le plan d'action à mettre en œuvre sur le plan technique et économique.

Nous pensons que ce produit rencontrera un écho très favorable auprès des entreprises innovantes et de celles qui sont en création. Comme pour le « diag éco flux », nous bénéficions de l'expérience et de l'expertise de l'ADEME. ■

Propos recueillis par Philippe Pied

(1) Le ferroutage, transport combiné par remorques routières spéciales

BPI FRANCE EN BREF...

La banque BPI France a pour mission d'accompagner et de financer les entreprises sur des missions de service public ou en qualité de banque privée. Dans ce dernier cas, elle intervient en cofinancement avec les banques à moyen-long terme sur des actifs assez importants (flotte de véhicules ou immobilier, biens d'équipements, champ d'éoliennes etc.)

Pour des entreprises innovantes, BPI peut prendre à sa charge 100% du risque en intervenant seule par le biais d'une subvention ou d'une avance remboursable avec de l'argent public, ou en prêt d'innovation.

La banque assure également une autre mission de service public, la garantie, pour cautionner les emprunts des chefs d'entreprise auprès des banques, notamment lors des créations, reprises et transmissions d'entreprises.

Enfin, le troisième métier de BPI consiste à financer les besoins immatériels des entreprises, sans garantie, sans hypothèque, et sans caution, pour conforter le fonds de roulement d'une entreprise au moment où elle réalise un important programme d'investissements : frais de développement, de formation, de recrutement, de mise aux normes, de réfection d'un circuit d'électricité ou d'eau par exemple.

Enfin, la banque s'ouvre depuis 3-4 ans à un nouveau métier, celui de l'accompagnement, nos fameux diagnostics réalisés par des consultants indépendants.

Elle a labellisé environ 300 consultants spécialisés qu'elle propose aux entreprises lorsque ses chargés d'affaires détectent une problématique de gouvernance, de management, ou de prise de décision stratégique par exemple.



Patrice Fabre :

« L'hôtellerie est un vecteur important de création de richesses »

Acteur majeur et incontournable de l'hôtellerie sous nos cieux, le Groupe Fabre Domergue, propriétaire des hôtels Karibéa, a entamé depuis 2022 la rénovation-modernisation de ses établissements de Martinique. Pourquoi cette volonté manifeste de monter en gamme ? Quels sont les enjeux inhérents à cette stratégie qualitative ? Les explications de Patrice Fabre, le président du Groupe Fabre Domergue.

Antilla : Les dernières restrictions faites aux hôteliers de Martinique et relatives à la « crise Covid » datent de fin mars 2022 : que s'est-il passé ensuite pour vos établissements ?

Patrice Fabre : Dès le mois d'avril on a "explosé" en termes d'affluence (*sourire*). D'ailleurs l'activité dite de loisirs a été meilleure en 2022 qu'en 2019 : on a dépassé les chiffres de toute l'année 2019 sur les neuf mois restants de 2022. Nous avons aussi fait deux excellents mois de janvier et de février 2023. Nos prévisions indiquent une très bonne saison cette année, malgré le prix des billets d'avion.



Donc notre pèyi est attractif sur le plan touristique, tout comme le sont les hôtels de Martinique. En fait j'ai constaté depuis 2015 un redémarrage de l'activité touristique donc une attractivité de la Martinique et une baisse de la saisonnalité, car à une époque les hôtels n'étaient remplis que 4 à 5 mois par an et ce n'est plus le cas depuis 2015.

Le Covid n'a donc pas durablement cassé cette dynamique. Etant donné ces constats, nous hôteliers devons faire des efforts c'est-à-dire rénover. Cela coûte cher, il faut avoir les moyens mais on n'a pas d'autre choix : il faut rénover, moderniser et faire de la formation. Soit on arrête, soit on investit ; si on reste statique(s) on va casser la dynamique.

Est-ce cette affluence touristique qui vous a décidé à rénover ou était-ce prévu de plus longue date ?

On avait déjà fait une rénovation importante en 2015, notamment à Sainte-Luce où nous avons trois hôtels : Amyris, Amandiers et Caribia. Et nous avons été obligés d'augmenter nos tarifs puisque nous avons des charges plus importantes que nos voisins, comme Sainte-Lucie. Il faut augmenter nos tarifs pour être rentables et pouvoir dégager des marges, mais pour augmenter nos tarifs il faut rénover. C'est donc tout un travail de formation(s),

de rénovation, mais aussi de négociations avec nos partenaires commerciaux. Bien sûr nous constatons cette inflation généralisée où tout augmente - les achats pour nos restaurants, nos hébergements etc. - mais les salaires augmentent aussi.

« **BEAUCOUP DE PERSONNES EN MARTINIQUE SONT CONCERNÉES PAR LE TOURISME, CONTRAIREMENT À CE QU'ON DISAIT IL Y A VINGT ANS** »

C'est-à-dire, plus précisément ?

Nous dépendons de la grille nationale de l'hôtellerie, et suite à un accord les salaires ont augmenté de 16% en 2022 ; ce qui est donc applicable en Martinique.

Et comme nous étions déjà un peu au-dessus de la grille, cette augmentation a été, en fonction des hôtels, de 11 à 12% en 2022. Vu cette inflation générale il y a une "pression", que je comprends, de nos salariés, qui sont aussi des consommateurs, mais il y a un compte d'exploitation qui doit être positif pour qu'on puisse payer nos charges. Donc j'y reviens : pour augmenter nos tarifs il faut qu'on fasse monter l'accueil, la qualité, etc. C'est tout un équilibre.





Ces travaux de rénovation vont-ils concerner tous les hôtels Karibéa de Martinique ?

Oui c'est en cours depuis 2022, le Squash a été rénové en 2022, nous avons aussi commencé à Valmeniere et à Sainte-Luce. Et nous restons ouverts durant les travaux. Vous savez, notre métier c'est de l'hébergement, de la restauration, des bars, des journées d'études, des cocktails, mariages, réceptions, de l'*incentive* (événements d'entreprise, ndr), des manifestations, des congrès, des séminaires résidentiels, etc. Nous avons aussi des formules familiales à la journée, notamment à Sainte-Luce, et nos clients sont des hommes d'affaires, des touristes - dont des martiniquais - beaucoup de français, quelques canadiens, américains, allemands et européens.

La rénovation ça consiste en quoi par exemple ?

A changer le mobilier, les tissus, à repeindre, refaire les salles de bain, etc. D'ailleurs nous avons réalisé une énorme commande de mobilier pour les établissements de Sainte-Luce et Valmeniere. La rénovation ce ne sont pas nécessairement de gros travaux, mais l'ensemble des éléments de ces rénovations nous permet de monter en gamme.

A vous écouter parler de cette affluence de touristes et de vos prévisions très positives pour 2023, les hébergements alternatifs que sont les villas, gîtes, chambres d'hôte et autres Airbnb ne constituent donc pas une

« DE NOUVELLES STRUCTURES SONT UNE BONNE CHOSE CAR ÇA MONTRE UN DYNAMISME DE LA DESTINATION »

forte concurrence pour vos établissements ?

Une destination qui se développe doit avoir différents types d'hébergement. Il faut donc des hôtels mais aussi des villas, des résidences, etc. Tout cela aide au développement touristique et ça veut dire que beaucoup de personnes en Martinique sont concernées par le tourisme, contrairement à ce qu'on disait il y a 20 ans. Je pense donc que c'est important d'avoir de la diversité mais moi hôtelier, je souhaite que nous soyons tous traités de la même façon, c'est-à-dire que tout le monde paie des taxes de séjour, pas que nos clients.

Qu'est-ce que cette taxe de séjour ?

C'est une taxe d'un euro par jour, payée par chaque client individuel et qui va dans les caisses des trois communautés d'agglomération (Cacem, Espace Sud et Cap Nord, ndr). Nous collectons cette taxe, qui leur est reversée. Concernant cette taxe nous avons d'ailleurs eu l'idée de faire comme certains pays, notamment de la Caraïbe, c'est-à-dire un paiement à l'entrée sur le territoire pour tous les visiteurs, terrestres et maritimes. Ce serait une mesure juste et la collecte financière serait beaucoup plus importante. Vous savez, les hôtels étant plus visibles que d'autres types d'hébergement, dès qu'il y a des mesures restrictives ces mesures concernent d'abord l'hôtellerie. Et je rappelle que nous employons des salarié.e.s toute l'année.

Faut-il de nouveaux hôtels en Martinique ? Si oui, ces établissements devraient-ils être haut de gamme ?

L'hôtellerie est un vecteur important de création de richesses. Les hôtels ont des salarié.e.s, les hôtels ont parfois des centaines de sous-traitants, les clients des hôtels visitent la Martinique en journée donc ils dépensent et font vivre la Martinique. En plus, la construction ou rénovation a un impact sur le BTP. Donc oui, de nouvelles structures sont une bonne chose car ça montre un dynamisme de la destination. Et il faut aller vers des établissements 4 étoiles. Il faut que tout le monde monte en gamme mais ça coûte de l'argent car il faut faire de la formation, investir, etc. Quant au très haut de gamme, c'est très difficile car il faut alors que tout soit très haut de gamme sur le territoire. Sauf peut-être pour de petites structures - de 20 chambres - avec des dirigeants très présents au quotidien dans l'établissement. Pour résumer, il faut monter en gamme mais c'est un travail collectif ; ça ne peut pas concerner que l'hôtel mais aussi les restaurants, les bars, les lieux d'animation, etc.

Vous avez dit dans un média que ces travaux de rénovation-modernisation en 2022, avaient été réalisés sur les



fonds propres de votre Groupe : vous n'avez pas besoin d'aides financières ou c'est trop compliqué d'en obtenir ?

C'est très long, mais je ne vise personne en disant cela et ça fait longtemps que c'est comme ça. Vous présentez donc un dossier de demande de subvention(s), en sachant que vous devez avancer les fonds afin d'être remboursé après avoir réalisé les travaux. C'est très complexe, et les banques qui dépendent de l'Etat sont plus exigeantes que les banques privées. En fait nous avons vendu des actifs, qui nous donnent pour l'instant des moyens de rénover. Mais nous avons aussi des dossiers de subventions, que nous allons obtenir je l'espère.

En 2020 le Groupe Fabre Domergue a lancé l'Ecole Vatel Martinique : de quoi s'agit-il ?

Cette école existe depuis une quarantaine d'années en France, et compte depuis une cinquantaine de campus dans le monde. Il s'agit de former les futurs dirigeants du secteur hôtelier ; nous avons ressenti le besoin d'avoir cette école en Martinique donc nous avons signé, avec Vatel France, une franchise pour la Caraïbe. Nous avons lancé cette école dans une année difficile, avec le début du Covid, mais les choses se passent bien : en juin prochain nous aurons nos premiers étudiants diplômés, et à partir de septem-



« QUAND IL Y AURA UN CERTAIN NOMBRE DE JEUNES DIPLÔMÉ.E.S, LES FAMILLES SE DIRONT QUE L'HÔTELLERIE ET LE TOURISME C'EST PAS MAL DU TOUT ! »

bre prochain nous ouvrons une quatrième et cinquième année, avec un MBA de direction d'hôtel international. C'est une école payante - et c'est leur choix : ces étudiants ne sont pas là par défaut. Le tourisme devient le choix n°1. D'année en année, ils et elles reçoivent une formation en management et des enseignements très pratiques. Ce sont donc de jeunes "encadrants" martiniquais diplômés, motivés, ayant reçu une formation complète en management. Ces jeunes font des stages et ont des petits boulots dans les hôtels et restaurants pour financer leurs études, donc ils connaissent bien les réalités et exigences du quotidien.

nous permet d'avoir des jeunes dynamiques. Et quand il y aura un certain nombre de jeunes diplômé.e.s, les familles se diront que l'hôtellerie et le tourisme c'est pas mal du tout ! (*sourire*). J'ajoute que chez Vatel la deuxième et troisième année peuvent être faites à l'étranger - une étudiante martiniquaise est d'ailleurs à l'école Vatel de l'île Maurice pour un an - et Vatel Martinique reçoit des étudiants venant d'autres Vatel du monde. C'est donc un travail collectif, et une satisfaction collective (*sourire*).

Propos recueillis par Mike Irasque

Les quatrième et cinquième années seront ouvertes sous forme d'apprentissage, en percevant un salaire. C'est donc une intégration dans le "système" et ça



TRANSAT JACQUES VABRE

« Avec la Transat Jacques Vabre, nous voulons construire dans le temps pour la Martinique, le même sentiment d'appropriation et de fierté qu'ont les Guadeloupéens pour la route du Rhum »

Damien de Longueville préside l'association Martinique Transat qui organise à partir du 12 novembre à la Martinique, l'arrivée de la Transat Jacques Vabre Normandie Le Havre, de concert avec l'association du même nom.

La « Route du Café » comme on l'appelle, qui fêtera ses 30 ans au Havre avant de rejoindre notre île, promet de faire de 2023 l'année de tous les records, avec presque 100 bateaux inscrits à ce jour, des actions de promotion de la Martinique amplifiées, des événements piliers dans le domaine de l'inclusion et de l'environnement.

Une organisation originale à la Martinique, qui se veut performante autour de ce sport en plein développement, et qui permettra aussi à Martinique Transat de démontrer sa capacité à faciliter l'organisation de tous types de manifestations nautiques localement.



La Transat Jacques Vabre est arrivée pour la première fois en Martinique en 2021, quel bilan en tirez-vous ?

Un bilan de records dans l'histoire de la transat Jacques Vabre, d'abord par le nombre record de participants, (79 bateaux), puis par le nombre de visiteurs au village départ (400000 visiteurs) et de retombées media qui ont quasiment doublé par rapport à l'édition précédente.

Deux raisons peuvent l'expliquer : un nouveau parcours avec une arrivée dans un territoire français, pourvu d'infrastructures de haute qualité. La Martinique est beaucoup plus accessible que certains ports d'Amérique du Sud pour les médias, les équipes techniques et accompagnateurs.

L'autre facteur de succès est « l'effet voile » et « l'effet course au large » considérables auprès du grand public : il s'agit un

sport en très fort développement, respectueux de son environnement, et qui a bénéficié des immenses retombées du Vendée Globe précédent.

Les réservations dans le domaine de l'hébergement touristique pour l'édition 2023 sont déjà très significatives. Cela doit profiter à tous les acteurs du tourisme.

Cela a été un combat difficile, la Transat qui sort du Brésil un vaste pays, pour la Martinique ?

Oui. C'est surtout une association solide et originale de partenaires publics et privés qui a réussi à l'emporter : le Comité Martiniquais du Tourisme qui a pris des engagements financiers forts sur la durée pour convaincre l'association Transat Jacques Vabre de faire arriver la course à la Martinique ; GBH, co-fondateur de l'association qui a apporté des moyens financiers, mais surtout humains et techniques à l'organisation ; la Mairie de Fort-de-France partenaire de premier plan



NOUS AVONS DÉSORMAIS UN OUTIL ET UN SAVOIR FAIRE AU SERVICE DE LA MARTINIQUE, QUI NOUS REND CRÉDIBLES AUX YEUX DES ORGANISATEURS DES PLUS GRANDS ÉVÉNEMENTS DE VOILE DANS LE MONDE.

dans cette organisation, l'arrivée se déroulant à Fort-de-France.

Lors de l'appel d'offre lancé par l'Association Transat Jacques Vabre, le candidat principal face à la Martinique était la ville brésilienne de Recife.

Je crois que l'association Transat Jacques Vabre, qui est elle-même est une structure de partenariat « public-privé » composée de la Mairie du Havre, de la marque Jacques Vabre et de la Région Normandie, a été sensible au dispositif équivalent que nous lui avons présenté.

Les associations Transat Jacques Vabre et Martinique Transat se sont regroupées pour organiser ensemble l'événement. Nous avons validé l'organisation de trois arrivées à la Martinique. Nous devons être

un partenaire fiable et performant si nous voulons ancrer la Transat Jacques Vabre à la Martinique.

Martinique Transat a déjà organisé d'autres courses maritimes... Vous avez pour objectif d'aider à accueillir tous types de manifestations nautiques ?

Nous avons en effet contribué à l'accueil des bateaux de la Cap Martinique l'année dernière, en fournissant des solutions techniques et des pontons.

Nous allons apporter nos infrastructures à une course transatlantique en solitaire : Retour à la Base, organisée par Lorient Grand Large qui est le « bras armé » de l'agglomération de Lorient dans le domaine de la course au large.

Avec 30 bateaux de la classe IMOCA (2), il s'agira de la dernière course qualificative pour le Vendée Globe 2024. Pour la première fois, une grande course transatlantique aura lieu au départ de la Martinique et à destination de Lorient.

Le départ sera donné dans la baie de Fort-de-France.

Et parce qu'elle est propriétaire de plus de 600 mètres linéaires de pontons, qu'elle a un savoir-faire et des infrastructures, l'association Martinique Transat a aussi pour vocation d'aller au-delà de la Transat Jacques Vabre. Elle pourrait tout à fait accueillir, par exemple, des courses du RORC (1) qui se déroulent dans la Caraïbe et dans d'autres îles anglo-saxonnes.

Je constate que nous avons désormais un outil et un savoir faire au service de la Martinique, qui nous rend crédibles aux yeux des organisateurs des plus grands événements de voile dans le monde. Nous sommes très sollicités. Cela doit nous conduire à consolider ces acquis, mais surtout à poursuivre le développement de ce qui constitue, à mon avis, un atout majeur pour le rayonnement de la Martinique.

Le soutien et l'aide des services de l'Etat, des Forces Armées aux Antilles, du Grand Port Maritime de la Martinique nous sont d'un grand concours.



➤ Les bénévoles de la Transat Jacques Vabre 2021

Cette année nous recevons la Transat Jacques Vabre à la Martinique. Que peut-on dire de cette future édition ?

La Transat Jacques Vabre est avant tout un événement dont la légitimité repose sur sa valeur sportive. Il s'agit de la plus longue et la plus dure des courses transatlantiques. Elle se court en double (2 skippers par bateau), et regroupera cette année 3 classes de bateaux :

Les Class 40, monocoques très rapides de 40 pieds

Les Ocean 50, trimarans de 50 pieds

Les IMOCAS, monocoques de 60 pieds (environ 20 mètres), qui sont les bateaux que nous pouvons suivre sur le Vendée Globe

Mais la Transat Jacques Vabre est aussi :

Un événement éco responsable, qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de son empreinte environnementale à chaque édition, de partage des connaissances et des bonnes pratiques environnementales liées à la préservation des océans, la capacité à prendre soin de son environnement

Des Conférences Environnemen-

tales sont organisées avec l'Office Français de la Biodiversité et le Parc Naturel Marin de la Martinique. Nous offrirons un espace d'expression à une vingtaine d'associations menant des actions à caractère sociétal et environnemental, pour prendre la parole devant les élèves des écoles et les visiteurs afin de présenter leurs projets.

Un événement de partage et d'inclusion, en favorisant l'accès à la pratique de la voile, à l'accueil de nombreux jeunes des écoles de voile pour visiter les bateaux, trouver une illustration aux programmes scolaires étudiés, en lien avec le Rectorat. Des quantités de thèmes peuvent être abordés dans les programmes scolaires (sur le fonctionnement de la mer, la navigation, la météo, sur la manière de faire du routage...)

« **Cap pour Elles** » (3) est un appel à candidatures pour un duo féminin que nous accompagnerons financièrement et techniquement.

Il participera en Class 40 à la Transat Jacques Vabre 2023.

Nous avons lancé « Du virtuel au réel », un appel à projets auprès de

la communauté de joueurs de Virtual Regatta, jeu vidéo officiel de la Transat Jacques Vabre. 600 élèves de la Martinique ont participé en 2021 ; 300.000 joueurs au total dans le monde.

Nous offrirons au vainqueur de la sélection, effectuée parmi ces joueurs, l'opportunité de participer réellement à la Transat Jacques Vabre 2023 sur un bateau, en duo avec un skipper professionnel, dans la catégorie Class 40.

Nous voulons renouveler l'organisation de régates handi-voile, avec le Club Neptune sur des Miniji (voiliers olympiques). Tout cela dans la baie de Fort-de-France, dans le cadre de l'arrivée de la Transat Jacques Vabre.

Un événement d'ancrage territorial permettant la mise en valeur du patrimoine maritime et singulièrement de la Yole inscrite au patrimoine de l'Unesco ; de la Martinique Réserve mondiale de biosphère ; de soutien aux producteurs et transformateurs de café

Nous souhaitons mettre en valeur la Yole selon des modalités à définir avec la Fédération si elle le souhaite. Cela a du sens pour nous

d'accueillir des médias internationaux à la Martinique avec des Yoles visibles. Nous aimons créer des passerelles et des échanges entre les skippers et les courriers équipages de yoles ; les deux sont des supports maritimes passionnants.

Nous organiserons un Trophée chronométré entre le rocher du Diamant et la ligne d'arrivée, classe par classe, donnant lieu à un prix spécifique. C'est un outil de mise en valeur notre patrimoine naturel avec des images emblématiques du rocher du Diamant.

Notre principe est la mise en valeur des territoires de départ et d'arrivée avec des actions cohérentes et utiles, fondées sur ces trois piliers.

Nous créons des événements, au sein de la Transat Jacques Vabre qui renforcent s'appuient sur ces 3 piliers.

Que va comporter le village de l'arrivée ?

En premier lieu, des bateaux extraordinaires et des skippers accessibles, à découvrir à la Martinique.

Ensuite, des espaces thématiques reposant sur nos 3 piliers : un village de découverte de la production locale, un espace dédié aux conférences environnementales, une mise en valeur de la production

d'énergie renouvelable, une présentation des métiers liés au café et sa dégustation. Et bien sûr, des espaces de restauration et d'accueil pour les visiteurs. Des événements festifs sont prévus, puisque nous serons presque en période de Noël...

Quel écho avez-vous trouvé auprès des différents partenaires ?

Nous sommes pleine validation de nos partenariats pour l'édition 2023.

L'engagement des entreprises de la Martinique sur cet événement est remarquable. Nous sommes surpris de l'enthousiasme que suscite la Transat Jacques Vabre auprès d'elles, et de leur volonté d'en faire un support de leurs actions.

Les 3 piliers de la Transat Jacques Vabre sont solides : toutes les entreprises sont concernées par la **responsabilité environnementale**, par le **partage et l'inclusion** ou par **l'ancrage territorial**. Comment ne voudraient-elles pas s'associer avec nous sur ces sujets ? Comment ne voudraient-elles pas contribuer au succès de la Martinique ? Nous leur offrons la possibilité de le démontrer.

Qu'avez-vous envie de dire aux entreprises pour qu'elles s'impliquent dans cet événement ?

Nous avons renversé la table. Nous construisons davantage les partenariats avec des directeurs de ressources humaines ou des responsables sociétaux et environnementaux.

Je crois que l'entreprise doit en tout premier lieu s'adresser aux hommes et aux femmes qui la composent. Ils sont heureux lorsque leur entreprise s'engage, rayonne, mène des actions utiles à son environnement.

Les salariés heureux sont les premiers ambassadeurs de leur propre entreprise

En s'engageant avec la Transat Jacques Vabre, les entreprises donnent du sens à leur partenariat. Elles démontrent que leurs propres actions rejoignent les 3 piliers de la Transat Jacques Vabre.

Nous leur offrons une plateforme d'engagement : elles s'en emparent, suscitent l'adhésion de leurs équipes, communiquent sur leur actions, organisent des challenges internes, animent ce partenariat sur les réseaux sociaux, reçoivent leurs équipes ou leurs clients au milieu des bateaux... L'imagination est au pouvoir ! Nous assurons des contreparties de communication solides, et les possibilités d'activation sont immenses ! ■

Propos recueillis par Philippe PIED



**TRANSAT
Jacques
VABRE**
NORMANDIE - LE HAVRE

« CAP POUR ELLES » - 2ème édition
Appel à candidature 2023

TRANSAT Jacques VABRE NORMANDIE - LE HAVRE | CAP pour ELLES
leHavre | VABRE | NORMANDIE | LA MARTINIQUE

■ AMI, CONTE SUR ANTILLA

20 mars : Journée Mondiale du Conte



C'est le mois choisis par AMI pour échanger sur « Les Enjeux du Conte » en

Martinique. Les voix des artistes, des politiques culturelles diront l'importance de raconter et emmener l'enfant au spectacle. 15h30, samedi 18 mars à la Médiathèque de Sainte-Luce.

A peine aurons-nous terminé de semer des « Graines de Paroles » (festival de spectacles interactifs pour Petits) en crèche, en école maternelle et Tivoli que nous irons « Lire et Dire pour le Plaisir, Femmes ! » 25 avril au 6 mai 2023.

Plus tôt ces graines seront plantées, mieux pousseront de fructueux et solides enfants de Martinique ancrés dans leur Terre !

Nos enfants doivent être nourris par la Culture et l'Art.

Notre territoire est riche alors donnons-nous les moyens de développer les mécanismes de l'éducation. Certes, l'oralité est fondamentale. Notre projet d'actions se réalise sur l'ensemble de l'année. Il y a aussi les écrits. Depuis 17 ans, il y a ce temps fort en Martinique : le spectacle de Lecture Expressive : « Lire et Dire pour le Plaisir ».

La thématique 2023, c'est Femmes !

Cinq artistes femmes sur le plateau pour lire, dire, chanter, danser, jouer les mots... **Yawa** est slameuse, l'une des plus puissantes de notre terre. **Netto** est chanteuse du monde Bèlè. **Sarah-Corinne EMMANUEL** est chanteuse comédienne.

Laurence COUZINET-LECHIMY est danseuse comédienne. **Karine MAZEL** est conteuse autrice. Chacune arrive avec son choix de dix minutes de textes. **Valer'EGOUY** crée la rencontre et met en espace pour la création d'un spectacle de Lecture Expressive en musique danse.

Pour donner davantage de force à la scène, le directeur artistique de l'AMI fera ouvrir chaque soirée par l'une de ces deux autrices : Arlette PUJAR (Vini vann) et Marie-Pierre LOISEAU dite Mapie. Cette dernière a déjà connu cet événement. Elle avait carte blanche pour une édition, celle d'avant le départ pour le Congo. Ce voyage a fortement inspiré la slameuse pour l'écriture de son dernier livre « Poussière rouge ».

Un nouvel espace de rencontre est

ouvert par l'AMI pour « **Livres et Lectures** » partout. Librairie, domicile, ... L'Association Martinique Images vous invite au spectacle. Cela se passe plutôt dans les Bibliothèques et Médiathèques. A partir de la classe de 4ème, nous pouvons vous proposer une formule de spectacle ou rencontre échange avec lecture d'extraits... Le Pass Culture offre une véritable opportunité (aux enseignants) aux élèves de rencontrer les artistes – ce qui comptera dans leur parcours artistique.

Au sein de l'équipe AMI, il y a des artistes compétents pour mener des ateliers ponctuels ou sur l'année de Prise de Parole ou plus globalement Expression Corps Voix. Oui, c'est agréable d'écouter une ou un jeune s'exprimer sans craintes et de façon fluide. Si ce n'est pas fait au sein de la famille, cela peut s'apprendre ailleurs.

En tout cas, à presque toutes les épreuves d'examen – de la vie, il y a une prise de parole nécessaire.

Nous avons observé une augmentation de la demande de séance de pratique Expression Corps Voix ou de Coaching collectif du côté des entreprises. Tant mieux et continuons à monter et faire monter en compétences utiles – la communication ne sera que meilleure.

Vous pouvez encore apporter votre soutien à l'action, au projet développer par l'Association Martinique Images en adhérant ou en faisant un don ou simplement en étant présent car votre présence compte pour l'artiste... je dis : « Annou fèy avan an lot fèy ba nou ! »

CONTACT

Directeur Artistique AMI,
Valer'EGOUY : +596 696 455 150

Informations et adhésion :

www.associationmartiniqueimages.com



17^e édition

Lire et Dire pour le Plaisir

du 25 avril au 6 mai 2023
MARTINIQUE



Femmes!

Laurence
Couzinet-Letchimy

Yawa

Sarah-Corinne
Emmanuel

Nenetto

Karine
Mazel

Spectacle
de Lecture
Expressive

@AssociationMartiniqueImages +596 696 455 150 associationmartiniqueimages.com

MONUMENTS

HISTORIQUES

DE

MARTINIQUE

